

RESCAPÉ

Rapport N° 9



1998-1999

Qu'est-ce que le RESCAPÉ?

En 1988, le Conseil canadien des ministres responsables de la faune a créé le **RESCAPÉ**, le Comité de rétablissement des espèces canadiennes en péril, afin de répondre au besoin d'une action concertée face à l'accroissement du nombre des espèces en péril au Canada. Le Comité reconnaît l'importance cruciale des efforts concertés pour protéger les espèces en péril. Le Comité regroupe des organismes non gouvernementaux et des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux et coordonne et promeut la conservation des espèces. Chaque organisme gouvernemental conserve la responsabilité de gérer les espèces qui relèvent de sa compétence.

Le mandat du Comité, tel que présenté dans la stratégie de 1988, englobe les objectifs nationaux suivants :

- Faire en sorte qu'aucune espèce en péril au Canada ne disparaisse du pays ou ne disparaisse complètement.
- S'assurer qu'aucune nouvelle espèce ne devienne menacée ou en danger de disparition.
- Réintroduire au Canada les espèces disparues du pays, quand et où ce sera possible.
- Des plans de rétablissement seront préparés pour toutes les espèces menacées ou en danger de disparition.
- Des plans de rétablissement seront mis en oeuvre, là où ce sera réalisable, pour améliorer la situation des espèces menacées, en danger de disparition ou disparues du Canada.

Le président du **RESCAPÉ** est M. David Brackett, directeur général du Service canadien de la faune, à Environnement Canada. Le Comité regroupe également les directeurs fédéraux, provinciaux et territoriaux de la faune, ainsi que des représentants de la Fédération canadienne de la nature, de la Fédération canadienne de la faune et du Fonds mondial pour la nature-Canada. Les équipes de rétablissement, formées de représentants et de spécialistes provenant de plusieurs organismes, travaillent pour assurer la survie des espèces en péril partout au Canada. Le secrétariat du **RESCAPÉ**, situé dans les bureaux du Service canadien de la faune à Ottawa, sert d'intermédiaire entre le Comité **RESCAPÉ**, les équipes de rétablissement et le public.

Les activités du **RESCAPÉ** résultent des travaux du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), qui est formé de spécialistes provenant des gouvernements, des universités et des organismes non gouvernementaux. Le COSEPAC classe les espèces en péril et évalue le niveau de risque. En avril 1998, la liste du COSEPAC énumérait 307 espèces en péril.

Depuis onze ans, les activités du **RESCAPÉ** se sont concentrées principalement sur la protection et le rétablissement des vertébrés terrestres, qui comprennent les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les amphibiens. Cependant, la portée de ses activités prend de l'ampleur et comprend désormais des équipes de rétablissement pour un écosystème et des plantes.

Le Rapport RESCAPÉ est également accessible à
http://www.cws-scf.ec.gc.ca/es/renew/index_f.html

NOUVEAU!

Site Web — Espèces en péril au Canada
www.especesenperil.gc.ca

Une nouvelle base de données contenant des renseignements sur les espèces en péril listées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) — des faits sur la biologie, l'habitat, la population, la répartition, les facteurs de risque, la protection et les efforts de rétablissement.

Le site a été développé conjointement par Environnement Canada (SCF), la Fédération canadienne de la faune, le Musée canadien de la nature et Ressources naturelles Canada.

Table des matières

Qu'est-ce que le RESCAPÉ ?	Couverture intérieure
Lettre du président	2
Sommaire	3
Mises à jour du rétablissement des espèces	4
Mammifères	
Le bison des bois	4-5
Le caribou de Peary	6-7
La marmotte de l'île Vancouver	8
La martre d'Amérique (population de Terre-Neuve)	9
Le renard véloce	10
Oiseaux	
L'Arlequin plongeur (population de l'Est)	11-12
Le Bruant de Henslow	13
La Chevêche des terriers	14-15
La Chouette tachetée	16
Le Faucon pèlerin (anatum)	17
La Grue blanche	18
Le Guillemot marbré	19
Le Moucherolle vert et la Paruline à capuchon	20
La Paruline orangée	21
La Pie-grièche migratrice	22-23
Le Pluvier siffleur	24-25
Le Râle élégant	26
La Sterne de Dougall	27
Reptiles	
La couleuvre agile bleue	28
La couleuvre obscure	29
Le crotale massasauga de l'Est	30
La tortue molle à épines	31-32
La tortue mouchetée (population de la Nouvelle-Écosse)	32
Plantes	
Les brayes de Long et de Fernald	33
Le mûrier rouge (ou de Virginie)	34
Écosystème	
L'écosystème du sud de l'Okanagan	35
Résumé d'autres activités	36
Définition des catégories	37
Équipes de rétablissement RESCAPÉ	38-41
Situation des plans de rétablissement	42-43
Liste des espèces canadiennes en péril en 1998	44-45
Financement par donateur	46-47
Financement par espèce	48
Pour plus de renseignements	Couverture arrière intérieure
Les membres du RESCAPÉ	Couverture arrière

Recherche et coordination :

Mary Rothfels, Lisa Twolan et Simon Nadeau, Service canadien de la faune

Coordination de la recherche, de l'édition et de la production : West Hawk Associates Inc.

Couverture : illustration de la Grue blanche d'Amérique par John Cooper
adaptée d'un dessin de John Crosby

Cartes : Dawn Phillips

Design et mise en page par ACR Associates Inc.

@ Ministre des travaux publics et des services gouvernementaux, 1999

N° de cat. CW70-3/1999F

ISBN: 0-662-83924-2



C'est avec plaisir que je présente le neuvième rapport du Comité de rétablissement des espèces canadiennes en péril (RESCAPÉ), traitant de la période du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 1999. Ce document rend compte de certaines réussites des efforts de rétablissement et des défis que représentent les espèces toujours en déclin malgré nos efforts. Des équipes de rétablissement de plusieurs plantes et d'un écosystème ont rejoint le RESCAPÉ, qui jusqu'à récemment, s'occupait principalement des vertébrés terrestres. Le RESCAPÉ s'intéressera à regrouper d'autres groupes taxonomiques à l'avenir.

Le RESCAPÉ traverse une période d'autoévaluation. De concert avec les parties intéressées, nous cherchons à rationaliser le système national existant de rétablissement pour le rendre plus efficace et efficient, tout en assurant une plus grande participation des personnes touchées par les interventions de rétablissement. En 1998-1999, des ateliers de consultation sur le renouvellement du programme national sur les espèces en péril, tenus à Hull (Québec), ont produit plusieurs recommandations. En voici une liste partielle: il faudrait se conformer à un calendrier précis dans l'élaboration des plans de rétablissement; l'habitat devrait être considéré comme élément intrinsèque de la planification du rétablissement; tous les intervenants devraient participer aux processus de rétablissement; les responsabilités des diverses compétences devraient être respectées et le coût de la conservation des espèces devrait être partagé par tous les Canadiens.

Parmi les options examinées visant l'amélioration du processus de rétablissement, on comprend l'adoption d'un nouveau format plus concis de rédaction des plans de rétablissement afin que le travail puisse essentiellement porter sur les interventions de rétablissement plutôt que sur la rédaction de plans. On discute d'un plan de rétablissement passant par deux étapes, soit une stratégie de rétablissement à élaborer dans un délai plus serré, suivi d'un plan d'action de rétablissement. Le concept de plans de rétablissement en deux étapes a été présenté aux ministres de la faune lors de leur réunion de septembre 1998. Nous visons aussi à rationaliser le processus d'examen et d'approbation afin d'accélérer l'approbation des stratégies de rétablissement par les compétences impliquées.

Le Groupe de travail national sur le rétablissement, imputable au Comité des directeurs canadiens de la faune, prépare un rapport qui énonce des recommandations visant l'amélioration du système de rétablissement. Ce groupe est composé de membres d'équipes de rétablissement, de représentants d'organismes fédéraux et provinciaux et d'un représentant des organismes non gouvernementaux. Attendu en 1999-2000, leur rapport sera étayé par les résultats des ateliers nationaux de consultation et par les discussions entre les membres du groupe et avec divers intervenants.

Je suis certain que votre lecture du neuvième rapport de RESCAPÉ vous impressionnera, si ce n'est que par le nombre d'organismes et de personnes participant aux activités de rétablissement et par leur dévouement au rétablissement des espèces en danger de disparition ou menacées. À l'aube du deuxième millénaire, nous devons relever les nombreux défis que nous réserve l'avenir en nous appuyant sur l'esprit de collaboration entre les divers intervenants.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président du comité RESCAPÉ,



David Brackett



En 1998-1999, les équipes du RESCAPÉ ont entrepris des activités considérables pour le rétablissement d'espèces, depuis de vastes relevés sur le terrain à des programmes isolés de reproduction en captivité dans des zoos ou d'autres installations. Le présent rapport donne une description détaillée de ces initiatives et offre une vue d'ensemble complète du statut des plans de rétablissement du RESCAPÉ ainsi que du financement et des années-personnes accordés au rétablissement d'espèces en péril au cours de l'année.

Le travail de 28 équipes du RESCAPÉ qui ont été particulièrement actives est mis en vedette dans la section « Mise à jour sur le rétablissement des espèces » (pages 4 à 35), section qui décrit les activités de recherche, de surveillance et de rétablissement entreprises en 1998-1999, le progrès fait relativement au rétablissement d'espèces et les objectifs visés pour l'année financière 1999-2000. Vous trouverez également des photographies et des cartes démontrant les aires de répartition des espèces. Les activités de cinq équipes qui ont été moins actives pendant la même période sont résumées à la page 36. Pour ce qui est des mesures de rétablissement en attente, les espèces concernées n'apparaissent que dans le tableau intitulé « Statut des plans de rétablissement » se trouvant aux pages 42 et 43.

Les équipes du RESCAPÉ ont joui de résultats encourageants durant l'année. Puisque la population captive de Grues blanches était considérée comme autosuffisante et représentative de la population sauvage, les biologistes ont pu cesser leur collecte d'oeufs de cette espèce en vue de l'élevage en captivité. En 1998, après plusieurs années de relâchements de renards véloces élevés en captivité, le COSEPAC a modifié le statut de l'espèce « disparue au Canada » à « en danger de disparition ». Dans le sud de l'Ontario, on a découvert 14 nids actifs de Moucherolles verts; par le passé, seulement 36 nids ont été observés au Canada. De 18 couples en 1997, la population de l'Est de la Pie-grièche migratrice s'est accrue à 31 couples. Les deux installations de reproduction en captivité de la Pie-grièche migratrice comptent maintenant 44 oiseaux fondateurs. Enfin, par suite du travail de rétablissement dans le sud de la vallée de l'Okanagan, une nouvelle espèce a été découverte au Canada : la musaraigne de Merriam (*Sorex merriami*).

Le rétablissement d'espèces en péril aborde souvent des problèmes de conservation qui sont chroniques de nature. Les défis relevés en 1998-1999 comprennent : le déclin de la population de marmottes de l'île Vancouver en liberté, population qui est tombée à moins de cent individus (ce qui constitue la totalité de la population mondiale); la mort, l'hiver dernier, de deux des 10 marmottes du zoo de Toronto; le succès d'envol de seulement deux des oisillons de la plus grande colonie de Sternes de Dougall (50 couples reproducteurs); la diminution continue au Canada, au taux de 16 pour 100 par année, du nombre de Chevêches des terriers.

En 1998-1999, 33 équipes de rétablissement se sont consacré à 37 espèces. On a formé une équipe de rétablissement pour la couleuvre obscure,

et pour la première fois, le RESCAPÉ a constitué des équipes de rétablissement pour des plantes (brayas de Long et de Fernald, et le mûrier rouge). En plus d'avoir une seule équipe pour les deux brayas, d'autres équipes vouées à diverses espèces travaillent au rétablissement du Moucherolle vert et de la Paruline à capuchon et des quatre espèces visées par le plan pour l'écosystème du sud de la vallée de l'Okanagan. Il y a deux équipes pour la Pie-grièche migratrice (populations de l'Est et des Prairies) et le Pluvier siffleur (populations de l'Atlantique et des Prairies). Des équipes de rétablissement n'ont toujours pas été constituées pour la musaraigne de Bendire, la taupe de Townsend, le Colin de Virginie et les populations de grenouille léopard et de Tétràs des armoises de la Colombie-Britannique.

Pendant l'année, on a fait beaucoup de progrès quant à l'élaboration de plans de rétablissement pour plusieurs espèces. Un plan de rétablissement pour la tortue mouchetée a été approuvé, ce qui porte à 16 le nombre de plans approuvés pour les espèces que le COSEPAC considérait à risque en 1998. Le plan de rétablissement du crotale massasauga de l'Est a été révisé à la suite de l'examen externe et sera bientôt présenté au comité RESCAPÉ pour son approbation finale. On a complété la révision des plans pour le Moucherolle vert et la Paruline à capuchon, ainsi que pour le Râle élégant. Ces plans attendent l'approbation des autorités compétentes. Les plans pour la marmotte de l'île Vancouver, le Pluvier siffleur et la Paruline orangée ont été révisés et envoyés aux examinateurs externes aux fins d'étude. On examine actuellement une stratégie de rétablissement du caribou de Peary qui permettra de mettre à l'essai un nouveau projet d'ébauche d'un plan de rétablissement créé par le Groupe de travail national sur le rétablissement. Des plans pour la couleuvre obscure, la tortue molle à épine, le mûrier rouge et le bison des bois ont été ébauchés, mais n'ont pas encore été présentés au RESCAPÉ. On élabore des plans pour le carcajou (population de l'Est), la couleuvre agile bleue, la couleuvre d'eau du lac Érié, l'écosystème du sud de la vallée de l'Okanagan et les brayas de Long et de Fernald.

En plus d'offrir une structure pour des initiatives de rétablissement à tout le pays, le RESCAPÉ attire des fonds importants. En 1998-1999, 98 donateurs comprenant des agences gouvernementales, des entreprises, des organismes non gouvernementaux, des universités et d'autres ont versé au RESCAPÉ une somme de 6,26 millions de dollars pour le travail de rétablissement. Ce montant n'inclut pas les salaires qui se chiffrent à 126,33 années-personnes (A.-P.), approximativement 17 A.-P. de moins que le total de l'an dernier. Le financement des dépenses a augmenté de façon importante en 1998-1999 par rapport aux montants enregistrés l'année précédente, soit 4,02 millions de dollars. Cette augmentation résulte surtout d'un financement accru pour la Paruline orangée, la tortue molle à épine, la marmotte de l'île Vancouver, la Pie-grièche migratrice, le Grue blanche, la Chevêche des terriers, la Chouette tachetée, le caribou de Peary et le Guillemot marbré.



Mises à jour sur le rétablissement des espèces

La partie qui suit présente les initiatives de rétablissement entreprises par le RESCAPÉ en 1998 et 1999. Les sommaires sont en ordre alphabétique dans chaque groupe taxinomique, soit les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les plantes, et un écosystème. Ces sommaires et les cartes sont fondés sur la meilleure information disponible au 31 mars 1999. Des activités de recherche et de rétablissement élaborées ont été menées pour de nombreuses espèces, pour d'autres, les activités de rétablissement ont été plus limitées. Une brève récapitulation de cinq espèces pour lesquelles moins d'activités de rétablissement sont en cours figure à la page 36, à la fin de la présente section.

Les espèces pour lesquelles des initiatives de rétablissement sont en attente ne sont mentionnées que dans la «Situation des plans de rétablissement».

Chaque sommaire indique l'année où le COSEPAC a inscrit l'espèce et, si elle a été inscrite à la liste des États-Unis ou à celle de l'Union mondiale pour la nature (UICN). S'il n'y a pas de catégorie, c'est que la catégorie n'était pas pertinente pour une espèce particulière. Les définitions des catégories utilisées par le COSEPAC, le *U.S. Endangered Species Act* et l'UICN sont présentées à la page 37 à la fin de cette partie.

Mammifères

Bison des bois (*Bison bison athabasca*)



photo par Cormack Gates

Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement :
C. Gates, Université de Calgary (Alberta)

Statut du plan de rétablissement : préliminaire

Buts du plan : rétablir un minimum de quatre populations en liberté, viables et saines de bisons des bois, sur leur territoire d'origine et d'autres hardes où cela sera possible; établir des programmes de cogestion à long terme pour le bison des bois au sein desquels les collectivités rurales et les peuples autochtones joueront un rôle important

- la poursuite du suivi actif et d'exclusion dans la zone de contrôle des bisons, afin de protéger des infections les hardes Nahanni et Mackenzie des bisons se dispersant du Parc national Wood Buffalo;
- l'évaluation des risques de maladies pour les bisons sauvages en captivité et le bétail;
- l'amorce de deux projets de recherche par des étudiants de 2^e ou de 3^e cycle :
(a) l'inclusion des connaissances traditionnelles écologiques dans un modèle de paysage visant à prédire l'apparition d'infection chez les bisons; (b) l'établissement d'une orientation – culturellement acceptable – pour la gestion à long terme du projet de rétablissement, par suite d'une étude des attitudes des peuples autochtones envers le projet du lac Hook, à Fort Resolution, T.N.-O.;
- poursuite de la recherche sur la génétique des populations de bison, par un étudiant de 2^e ou de 3^e cycle;

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- le recensement de la harde du Yukon en mars 1999 (450 bisons);
- la poursuite de la recherche sur les effets des brûlages dirigés sur l'habitat des prairies riveraines dans les basses terres de la rivière des Esclaves;

Situation

COSEPAC : en danger de disparition, 1978; menacée, 1988

Statut aux États-Unis : en danger de disparition au Canada, 1970

UICN : à risque moindre, dépendant de la conservation, 1996

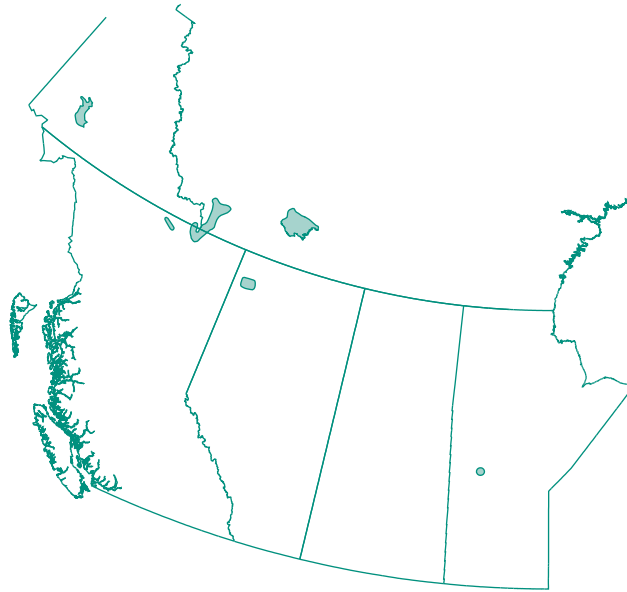
Dernière estimation de la population : 3 500 (2 800 dans six populations sauvages et 700 animaux sans maladie dans quatre troupeaux pour la reproduction en captivité)

Causes de préoccupation actuelles : l'infection de quelques hardes par la tuberculose et la brucellose; les possibilités d'infection des autres populations; le faible nombre de populations viables; l'appauvrissement génétique de certaines populations; l'expansion de l'élevage du bison et la fuite, dans la nature, de bisons des plaines destinés au commerce; la perte d'habitat en faveur de l'agriculture; le maintien d'une harde de bisons des plaines sauvages; la prédation par les loups; le braconnage; les morts accidentelles

- l'amorce d'une étude sur la concurrence existant entre le caribou des bois et la harde de bison des bois de la région du lac Aishik, laquelle croît rapidement;
- la poursuite du projet de rétablissement du bison des bois au lac Hook, pour établir la faisabilité de l'élimination des maladies par la capture et le traitement des juvéniles en liberté;
- le suivi de l'état de la population de la harde de la petite rivière Buffalo (à l'ouest de la rivière des Esclaves);
- la réalisation de relevés aériens pour déterminer la composition et la taille de la harde Nahanni et la composition de la harde Mackenzie;
- la prestation d'un cours sur l'examen post-mortem de bisons morts (à Fort Resolution, T.N.-O.);
- le recensement de la population du lac Chitek et la pose de colliers émetteurs sur deux autres animaux (pour un total de cinq);
- le recensement de la harde de Hay Zama;
- la production pour le COSEPAC d'un examen décennal de la situation du bison des bois.

Mesures de rétablissement (1998-1999)

- on a déménagé 19 bisons des bois vers un site provisoire dans le nord-est de la C.-B. pour leur acclimatation, avant qu'ils ne soient relâchés dans la nature;
- l'équipe de rétablissement s'est rencontrée pour réviser l'ébauche du plan national de rétablissement, coordonner les activités et étudier les questions de politiques;
- on a tenu une réunion des intervenants, afin de discuter des activités de rétablissement et de la gestion du bison des bois dans le nord-est de la Colombie-Britannique;
- la Colombie-Britannique a ébauché un plan provincial de rétablissement, lequel est actuellement mis en œuvre, et a entrepris de terminer le plan national;
- on a poursuivi les travaux en vue du transfert de bisons des bois du Canada à la Russie;
- le Yukon a publié un nouveau plan de gestion.



Progrès réalisés (1998-1999)

- la harde de bisons captifs des basses terres de la rivière des Esclaves regroupe maintenant 59 bêtes sans maladie, dont dix femelles de deux ans gravides;
- à partir d'une évaluation du risque de maladie, on peut estimer que des hardes de bisons des bois saines, voisines du parc national Wood Buffalo pourraient contracter la brucellose, une fois tous les huit ans, et la tuberculose, une fois tous les six ans;
- la réintroduction du bison des bois en Alaska est interrompue pendant que le Fish and Wildlife Service des États-Unis étudie le projet;
- on a proposé une zone de rétablissement en Colombie-Britannique pour le bison des bois, qui compléterait celles en Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

Objectifs (1999-2000)

- publier un article sur la paléohistoire culturelle et naturelle et l'histoire récente du bison des bois en Alaska, sur la base des connaissances traditionnelles, de la datation au radiocarbone et des éléments subfossiles;
- terminer le plan national de rétablissement;
- faire le suivi du statut des populations;
- effectuer une évaluation du risque de brucellose et de tuberculose et contribuer à l'élaboration de directives de gestion pour protéger les hardes de bisons saines, sauvages et en captivité, dans la zone de risque.



Caribou de Peary [populations de l'île Banks, du haut et du bas Arctique] (*Rangifer tarandus pearyi*)

Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement :
A. Gunn, Ministère des ressources, de la faune et du développement économique des T.N.-O.

Statut du plan de rétablissement : une ébauche de la Stratégie nationale de rétablissement est en voie d'être corrigée et examinée

Buts du plan : empêcher qu'il y ait disparition des populations; faire passer le statut des populations «en danger de disparition» à «menacées»; faire passer le statut des populations «menacées» à la catégorie «vulnérables»

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- les îles de la Reine-Elizabeth de l'Ouest (île Bathurst) : on a surveillé la production de veaux; on a pris des échantillons de plantes pour en déterminer la biomasse et prélevé des bois de caribou pour une analyse génétique de la structure des populations;

- île Banks et nord-ouest de l'île Victoria : on a surveillé la taille et la structure des populations et la production des veaux;
- île Banks : on a terminé une étude de cinq ans sur le régime alimentaire, l'habitat, les conditions d'enneigement et l'état des caribous en hiver;
- îles Melville, Banks et Victoria et terre ferme : on a entrepris une analyse génétique de la structure des populations et des relations entre ces dernières;
- île Banks et nord-ouest de l'île Victoria : on a recueilli des crottes de loups pour déterminer leur régime alimentaire et les répercussions éventuelles de la prédation des caribous par les loups; les autorités de Sachs Harbour (île Banks) ont demandé que l'on effectue des recherches pour déterminer quelles répercussions les loups ont sur le caribou.



photo gracieuseté de Parcs Canada



Caribou de Peary suite

Mesures de rétablissement (1998-1999)

- on a tenu des réunions avec les intervenants pour ébaucher des plans régionaux de mise en oeuvre;
- on a tenu une réunion sur l'évaluation de la viabilité des populations en utilisant des modèles prédictifs pour guider la planification en matière de rétablissement.

Progrès réalisés (1998-1999)

- on a maintenu les quotas de capture sur l'île Banks, au nord-ouest de l'île Victoria et sur l'île Bathurst.

Objectifs (1999-2000)

- mettre au point et approuver les plans de mise en oeuvre pour la région des établissements des Inuvialuit et pour le Nunavut;
- créer des méthodes permettant de délimiter les populations et d'évaluer les tendances dans la taille des populations, les taux démographiques ainsi que dans l'immigration et l'émigration pour les îles de l'Est de la Reine-Elizabeth;
- mettre sur pied un programme pour surveiller les tendances des population de caribous des îles Prince-de-Galles et Somerset et de la péninsule de Booth et entreprendre des recherches pour parfaire nos connaissances sur l'écologie de l'espèce;
- surveiller les déplacements au printemps entre les îles Prince-de-Galles et Somerset;
- surveiller la production de veaux sur l'île Banks, au nord-ouest de l'île Victoria et sur l'île Melville;

- utiliser la télémétrie par satellite pour déterminer les déplacements saisonniers et estimer le taux de mortalité sur les îles Banks et Victoria;
- déterminer quand et où les caribous traversent sur la glace de mer pour se rendre sur l'île Victoria et évaluer le taux de mortalité lors de ces déplacements saisonniers (troupeau de Dolphin et Union);
- établir un système de surveillance, au niveau des communautés, des conditions hivernales, des conditions d'enneigement et du régime alimentaire des loups sur l'île Banks, au nord-ouest de l'île Victoria et sur l'île Melville;
- mettre en oeuvre, au besoin, un plan de gestion des loups sur l'île Banks.

Situation

COSEPAC : Île Banks et haut Arctique, en danger de disparition, 1991; bas Arctique, menacée, 1991

UICN : En danger de disparition, 1996

Dernière estimation de la population : haut Arctique de l'Ouest : 1100 caribous âgés d'au moins un an (1997); haut Arctique de l'Est : nombre de bêtes inconnu, mais les chasseurs font état de l'augmentation de la population locale (1997); île Banks, de 365 à 507 caribous âgés d'au moins un an (1998); nord-ouest de l'île Victoria, entre 433 et 583 caribous âgés d'au moins un an (1998); troupeau de Dolphin et Union (île Victoria) : 28 000 caribous y compris les veaux (1997); îles Prince-de-Galles et Somerset : moins de 100, aucun veau observé (1995); et péninsule de Booth (comprend le caribou de la toundra), 6 700 (1995)

Causes de préoccupation actuelles : incertitude quant aux tendances climatiques pour la population du haut Arctique de l'Ouest; niveaux inconnus de prédation par les loups et relation inconnue entre le boeuf musqué, le loup et le caribou sur les îles Banks, Prince-de-Galles et Somerset



Marmotte de l'île Vancouver (*Marmota vancouverensis*)

photo par Andrew Bryant



Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement :
D. Janz, B.C. Ministry of Environment, Lands and Parks

Statut du plan de rétablissement : le premier plan a été approuvé en 1994; le secrétariat du RESCAPÉ coordonne l'évaluation d'un nouveau plan

Buts du plan : maintenir la population actuelle de Nanaimo et du lac Cowichan au-dessus de 200 individus, dans les limites de la répartition actuellement connue de l'espèce; lorsqu'une deuxième population stable ou en croissance de 100 à 200 individus sera découverte ou établie, demander au COSEPAC de changer la classification à «espèce menacée»; lorsqu'une troisième population

stable ou en croissance, de 100 à 200 individus, sera établie, demander au COSEPAC d'améliorer la classification à «espèce vulnérable»

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- poursuite du dénombrement de la population;
- l'utilisation de la télémétrie pour suivre la dispersion des individus;
- cueillette d'échantillons fécaux et de sang aux fins d'analyse pour le *Yersinia* et d'autres pathogènes éventuels; différentes espèces de *Yersinia* ont été identifiées, mais on n'a pas pu attribuer la mortalité à un pathogène particulier.

Progrès réalisés (1998-1999)

- une Fondation pour le rétablissement de la marmotte a été créée et a obtenu le statut d'organisme de charité enregistré; la Fondation est chargée de mettre en oeuvre le plan de rétablissement et d'amasser les fonds nécessaires pour le faire;
- en 1998, 237 marmottes ont été «adoptées», ce qui comprend des adoptions de Finlande, du Japon, de Suisse et de la République tchèque (en hausse : 102 adoptions en 1997);
- des musiciens de Victoria ont organisé un concert bénéfique «Marmot-Aid»;
- plus de 4 000 personnes ont répondu à la campagne «Sauvez la marmotte»;
- le gouvernement de la Colombie-Britannique et la compagnie MacMillan-Boedel ont promis chacun un million de dollars pour appuyer les efforts de rétablissement;
- on a terminé un plan général pour la création d'un centre de reproduction au mont Washington;
- les efforts de reproduction en captivité au zoo de Toronto se sont accrus (quatre nouvelles marmottes se sont ajoutées aux six marmottes initiales, deux des dix marmottes sont mortes, par la suite); le Zoo de Calgary a reçu quatre marmottes en août pour créer une deuxième colonie en captivité.

Objectifs (1999-2000)

- ajouter entre six et huit individus au programme de reproduction en captivité du zoo de Calgary;
- prévoir d'autres activités de réintroductions, d'évaluation d'habitat et de création d'une installation de reproduction sur l'île de Vancouver.
- continuer les dénombrements des populations et les travaux de télémétrie;
- continuer les activités de communication avec le public;
- procéder à une étude, par des étudiants de 2^e ou de 3^e cycle, sur la disponibilité d'habitats pour la réintroduction.

Situation

COSEPAC : en danger de disparition, 1979

Statut aux États-Unis et relativement à l'UICN : en danger de disparition, 1984; confirmé de nouveau par l'UICN en 1996

Dernière estimation de la population : moins de 100 individus (1998)

Causes de préoccupation actuelles : une petite population dont la répartition géographique est limitée (90 p. 100 de la population vit dans une zone d'environ 150 km²); le changement de la structure de la population (plus de la moitié de la population mondiale vit actuellement dans des zones en régénération après une coupe à blanc); les impacts associés à l'exploitation forestière; les maladies; la prédation par les cougars, les loups et les aigles

Martre d'Amérique [population de Terre-Neuve] (*Martes americana atrata*)

Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement :
J. Brazil, Department of Forest Resources and Agrifoods, Terre-Neuve et Labrador

Statut du plan de rétablissement :
approuvé en 1995

But du plan : augmenter la population de martres en liberté sur l'île de Terre-Neuve à un niveau où l'espèce ne sera pas menacée d'extinction ou de disparition au Canada

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- poursuite des recherches démographiques sur les martres; certains individus auxquels on a posé des colliers émetteurs ont été suivis pendant une longue période; les paramètres notés comprennent le territoire, le choix d'habitat, la reproduction et la mortalité;
- dans le parc national Terra-Nova, on a fait le suivi des martres dans les forêts où prédominait l'épinette noire et on a étudié les facteurs influençant leur survie;
- on a poursuivi une étude de l'incidence des méthodes modifiées de récolte de bois sur les populations locales de martres.

Mesures de rétablissement (1998-1999)

- l'élevage en captivité de trois femelles et d'un mâle s'est poursuivi dans le parc naturel Salmonier – aucune naissance n'a été signalée en 1998;
- afin de réduire les morts accidentelles des martres, des pièges et des collets modifiés sont maintenant obligatoires dans deux régions de l'île;
- deux martres ont été transportées dans des régions reculées du parc national Terra Nova, où aucune martre n'a jamais été observée.

Progrès réalisés (1998-1999)

- la population est demeurée stable pendant l'année;
- les deux individus introduits dans les parties reculées du parc national Terra Nova se portent bien;
- à l'automne, on a retrouvé les corps de deux jeunes martres nées dans le parc – l'un d'eux dans un piège illégal.



photo par J.D. Taylor



Objectifs (1999-2000)

- réviser le plan de rétablissement et soumettre une ébauche pour examen en 1999-2000;
- poursuivre les rencontres avec des représentants de l'industrie forestière pour créer une stratégie de protection de suffisamment d'habitats pour les martres, à court et long termes;
- continuer de considérer l'établissement d'une réserve faunique et écologique provinciale dans la région de Little Grand Lake, afin de protéger le noyau de la population de martres.

Situation

COSEPAC : non en péril, 1979; menacée, 1986; en danger de disparition, 1996

Dernière estimation de la population : environ 300 martres à Terre-Neuve (1998)

Causes de préoccupation actuelles : perte d'habitats en raison de la récolte de bois et des incendies, prise au collet et piégeage accidentels, compétition avec d'autres mammifères pour les proies



Renard véloce (*Vulpes velox*)



photo par Lu Carbyn



Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement : S. Brechtel, Alberta Department of Environment

Statut du plan de rétablissement : approuvé en 1995

But du plan : établir pour le renard véloce une population viable, autosuffisante, bien répartie dans des habitats convenables des Prairies canadiennes, permettant à l'espèce de ne plus être considérée comme « en danger de disparition » en l'an 2000

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- on a répété certaines parties du recensement de 1996, pour mesurer la santé de la population principale de la région frontalière entre l'Alberta et la Saskatchewan;
- la recherche effectuée sur l'écologie du renard véloce et son utilisation des habitats au Canada a été achevée par des étudiants de 2^e et de 3^e cycles.

Mesures de rétablissement (1998-1999)

- on a continué à intégrer la conservation de l'habitat du renard véloce dans les règlements d'utilisation des terres édictés par le gouvernement.

Progrès réalisés (1998-1999)

- le programme quinquennal (de 1993 à 1997) de lâchers étant terminé, on a, en 1998-1999, reporté les lâchers subséquents afin de permettre l'analyse de la santé et de la croissance de la population à l'état sauvage;
- le recensement visant à estimer la santé de la population principale dans la région frontalière entre l'Alberta et la Saskatchewan a indiqué que la population était stable ou en croissance, et la reproduction, à un niveau sain. Les descendants nés en liberté de parents rétablis dans la nature constituent au moins 80 p. 100 de la population;
- l'équipe de rétablissement devrait atteindre son but initial en l'an 2000; la taille de la population principale dans la région centrale augmente, et l'animal étend peu à peu son aire de répartition dans les régions avoisinantes.

Objectifs (1999-2000)

- accroître la protection des habitats et des lieux de mise bas par le biais de programmes gouvernementaux de planification et d'aménagement des territoires déjà mis en place; incorporer la nouvelle information sur les sites et l'écologie dans les décisions de gestion;
- travailler avec l'État du Wyoming à définir la taille et l'étendue de la population du renard véloce qui s'est propagée aux États-Unis à partir des lâchers effectués au Canada;
- entreprendre un suivi de faible envergure de la population canadienne (en se concentrant sur la partie est du parc national des Prairies et ses environs) pour s'assurer de la survie de la population. Documenter la répartition. Se préparer à répéter le recensement au complet pendant l'hiver 2000-2001;
- continuer la production et la distribution de matériels de communications et éducatif;
- clarifier l'incidence globale des programmes d'empoisonnement et de piégeage de coyotes et mettre en œuvre des stratégies de gestion pour prévenir la mortalité des renards véloces;
- intégrer et disséminer les résultats de la recherche par les étudiants de 2^e et de 3^e cycles sur l'écologie du renard véloce et son utilisation des habitats au Canada.

Situation

COSEPAAC : disparu du Canada, 1978; en danger de disparition, 1998

UICN : à risque moindre : dépendant de la conservation, 1996

Dernière estimation de la population : 289 renards à l'état sauvage au Canada, la plupart se trouvant à la frontière entre l'Alberta et la Saskatchewan (1996), en plus d'une petite population dans les régions contiguës du Wyoming (É.-U.)

Causes de préoccupation actuelles : une petite population sensible aux variations climatiques extrêmes; l'empoisonnement ou le piégeage accidentel; l'agriculture et le développement industriel de régions cruciales d'habitat des prairies mixtes; la prédation par les coyotes

Arlequin plongeur [population de l'Est] (*Histrionicus histrionicus*)

Rétablissement

Présidence du comité de rétablissement :
W. A. Montevicchi, Memorial University
(Terre-Neuve)

Statut du plan de rétablissement :
approuvé en 1994

But du plan : accroître, dans l'est de l'Amérique du Nord, la population d'Arlequins plongeurs à un niveau tel que le statut de l'espèce serait amélioré à «vulnérable»

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- on a étendu les limites de la recherche effectuée l'an dernier par la télémétrie par satellite dans le nord du Québec et du Labrador;
- on a effectué un relevé des aires de nidification à l'ouest de Terre-Neuve;
- les relevés hivernaux à Terre-Neuve ont été intensifiés;
- on a bagué des oiseaux à Terre-Neuve, au Labrador, au Québec et au Maine;
- des échantillons de sang et de fientes ont été obtenus aux fins de recherches sur les relations génétiques et les habitudes alimentaires, respectivement; on regroupe les échantillons pour la production de rapports de recherche sur la population de l'est de l'Amérique du Nord.

Mesures de rétablissement (1998-1999)

- poursuite de la mise en oeuvre de programmes d'information, y compris la distribution de dépliants et de vidéos;
- poursuite de l'élaboration d'ententes de partenariats;
- sous-traitance de la réalisation d'un rapport actualisé sur la situation de l'espèce; le rapport a été révisé et fait actuellement l'objet de corrections.



photo par Tom Vezo/VIREO

Progrès réalisés (1998-1999)

- on a confirmé que les oiseaux de la partie nord de l'aire de nidification hivernaient sur la côte ouest du Groenland;
- les données de télémétrie par satellite et l'analyse initiale d'échantillons de tissus recueillis pour la recherche génétique indiquent qu'il est possible que l'on retrouve deux populations d'arlequins dans l'est de l'Amérique du Nord : une population du Nord qui hivernerait au Groenland et une population du Sud qui hivernerait aux États-Unis;
- pour accroître notre compréhension de la taille, des déplacements et du taux de survie de la population de l'est de l'Amérique du Nord, les chercheurs américains continuent à poser des bagues colorées sur les arlequins dans leurs aires d'hivernage au Maine et les efforts canadiens de baguage s'intensifient.



Objectifs (1999-2000)

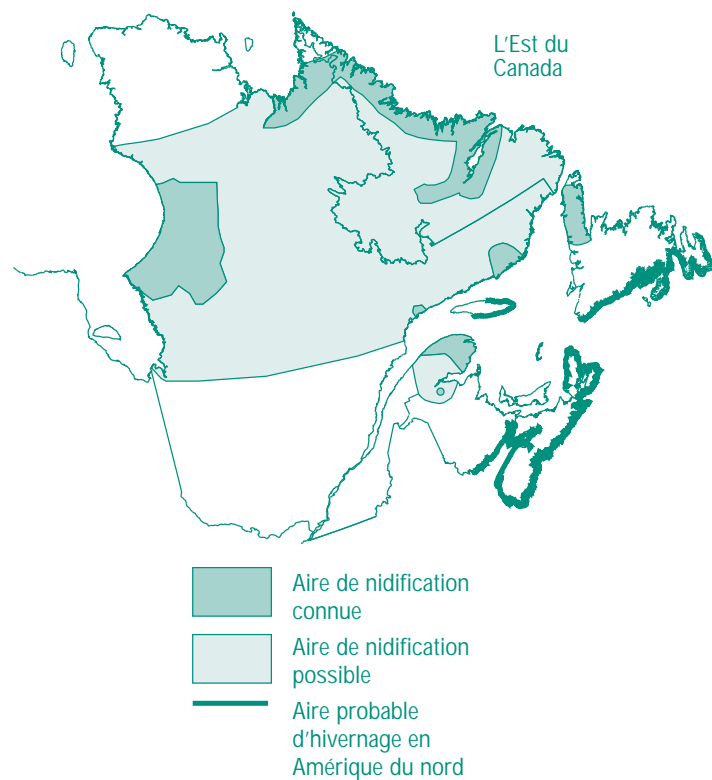
- intensifier la pose de bagues colorées et, dans certains cas, d'étiquettes de bec, pour étudier les schémas de déplacements dans l'est de l'Amérique du Nord;
- recueillir des échantillons de sang et de fientes dans toute l'aire de répartition de la (les) population(s) de l'Est, afin d'ajouter à la recherche sur les relations génétiques, l'écologie de l'alimentation et les besoins alimentaires des arlequins de l'est de l'Amérique du Nord;
- tenter d'évaluer la taille de la population et la répartition de l'Arlequin plongeur au Groenland (où des rapports non scientifiques suggèrent que la population puisse être inférieure à l'ancienne évaluation, souvent citée, de 5 000 oiseaux).

Situation

*COSEPA*C : en danger de disparition, 1990

Dernière estimation de la population : entre 1200 et 1500 individus dans l'est du Canada, 1998

Causes de préoccupation actuelles : disparition et détérioration de l'habitat en raison des aménagements hydroélectriques et d'autres industries d'extraction des matières premières; faible population dans l'est de l'Amérique du Nord; perturbations croissantes occasionnées par le tourisme d'aventure; perturbations probables causées par les vols militaires à basse altitude; décès accidentels reliés à la chasse, et braconnage probable



Bruant de Henslow (*Ammodramus henslowii henslowii*)



photo par George Peck

Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement : R. Pratt, Service canadien de la faune

Statut du plan de rétablissement : approuvé en 1994

But du Plan : maintenir ou accroître la population sauvage du Bruant de Henslow nichant au Canada, au point où elle sera stabilisée à un niveau permettant que le statut d'«espèce en danger de disparition» soit retiré par le COSEPAC

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- aucun relevé dirigé n'a été entrepris. On a trouvé que ces relevés n'apportaient rien dans le cas de cette espèce.

Actions de rétablissement (1998-1999)

- des activités d'aménagement de l'habitat ont commencé à Ostrander Point, dans le comté de Prince Edward : environ un tiers de la zone choisie pour l'aménagement a été fauchée et débroussaillée.

Progrès réalisés (1998-1999)

- bien qu'il n'y ait pas de signe de reproduction au Canada, on retrouve des populations d'oiseaux nicheurs dans l'état de New-York, tout près du comté de Prince Edward en Ontario;
- on pense que ces colonies d'oiseaux nicheurs sont la source la plus probable des oiseaux sans partenaire aperçus à l'occasion dans le sud de l'Ontario;
- si des habitats adéquats sont disponibles à proximité des parcours de migration présumés, la colonisation peut être possible;
- dans l'intérim, les autres espèces vivant dans les prairies profiteront des efforts d'aménagement de l'habitat.

Objectifs (1999-2000)

- continuer l'aménagement de l'habitat à Ostrander Point dans le comté de Prince Edward, en fauchant un nouveau tiers de la zone;
- surveiller les zones aménagées pour évaluer les effets de ces pratiques de gestion sur les oiseaux des prairies et d'autres groupes.

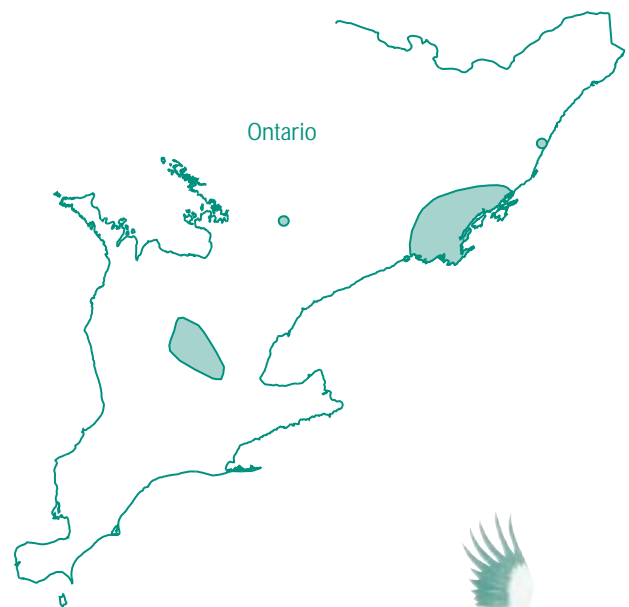
Situation

COSEPAC : en danger de disparition, 1993

UICN : risque moindre : presque menacée, 1996

Dernière estimation de la population : entre 1991 et 1996, des relevés n'ont jamais trouvé plus d'un à trois couples reproducteurs, par année dans le Sud ontarien; au cours des deux dernières années (1997-1998) on n'a rapporté aucun nid et on a vu des mâles chanteurs que sporadiquement

Causes de préoccupation actuelles : l'habitat hivernal aux États-Unis a été converti à d'autres fins; la vulnérabilité d'une petite population, habitant une zone isolée; la perte du milieu de reproduction par suite de la transformation de prairies en terres agricoles et la succession naturelle de jachères, en broussailles, puis en forêts





Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement :
G. L. Holroyd, Service canadien de la faune

Statut du plan de rétablissement :
approuvé en 1995

But du plan : accroître au Canada les populations de cette espèce à un niveau d'autosuffisance, pour qu'elle ne soit plus considérée en «danger de disparition» ou «menacée»

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- réalisation de la deuxième année de l'étude de survie après l'envol, au cours de laquelle on a trouvé que 44 p. 100 des individus mourraient pendant la seconde moitié de l'été;
- réalisation, dans le Parc national Grassland (Saskatchewan) et ses environs, d'un dénombrement des chevêches dans les colonies de chiens de prairie;
- étude de relevés de tendance accumulés pendant cinq ans;
- la première année d'une étude sur la quête alimentaire des mâles a été réalisée;

- essai sur le terrain d'une technique de relevé le long des routes qui sera utilisée dans tout le continent.

Activités de rétablissement (1998-1999)

- le protocole sur l'utilisation de terriers artificiels pour les projets de recherche a été complété;
- la C.-B. a entamé la deuxième phase du programme de réinsertion, qui met l'emphase sur l'amélioration de l'habitat, suite au développement de techniques de reproduction en captivité et de lâchers;
- des oiseaux élevés en captivité et libérés lors de lâchers expérimentaux se sont accouplés à des chevêches sauvages au sud de la Saskatchewan et en Colombie-Britannique;
- on a ouvert un centre d'interprétation de la Chevêche des terriers, à Moose Jaw, près de l'autoroute transcanadienne;
- pendant l'année, l'utilisation de chevêches élevée en captivité a été accrue aux fins d'éducation du public.

Progrès réalisés (1998-1999)

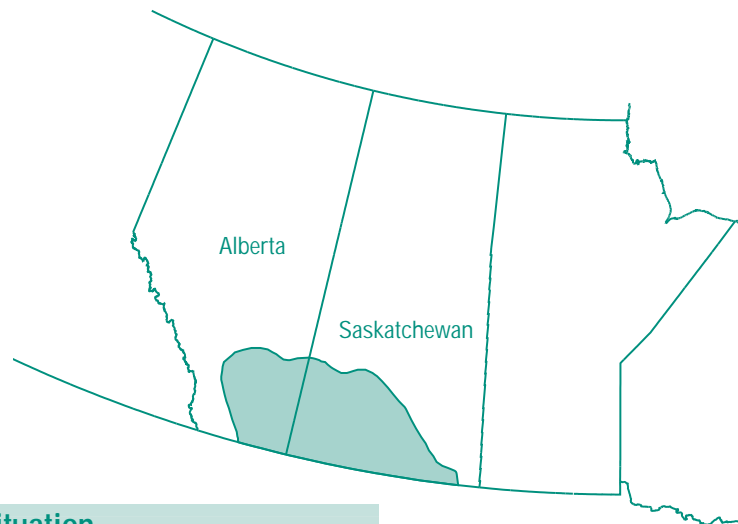
- en 1998, les populations sous étude ont augmenté pour la première fois depuis le début du programme de surveillance. Cette croissance est le résultat d'une hausse des naissances en 1997, en raison de l'abondance des proies;
- les résultats des inventaires quinquennaux ont montré que la population du centre de l'Alberta a diminué de 85 p. 100, mais qu'il y avait une population stable dans le Eastern Irrigation District, du Sud albertain; des propriétaires fonciers des deux provinces continuent de signaler le déclin de la population;
- le deuxième symposium international sur la Chevêche des terriers a conclu que la population déclinait sur une portion considérable de son aire de répartition dans l'ouest de l'Amérique du Nord;
- les modèles de population ont montré que la faible reproduction pourrait être le facteur déterminant du déclin de cette espèce;

Chevêche des terriers suite

- le recensement des chevêches dans les colonies de chiens de prairie, à l'intérieur et à proximité du *Parc national Grasslands*, a permis de constater un faible taux de reproduction dans le parc et un taux modéré à l'extérieur du parc;
- on a retrouvé deux chevêches de Saskatchewan hivernant dans le sud du Texas et le nord du Tamaulipas;
- un site important d'hivernage pour la Chevêche a été découvert au centre du Mexique;
- une étude des mâles en quête de nourriture a montré des tailles très variables de domaines vitaux de cette espèce;
- le nombre de participants de l'*Opération Chevêche des terriers* a diminué en réponse aux menaces perçues dans un projet de loi fédérale sur les espèces en péril.

Objectifs (1999-2000)

- continuer à appuyer la pratique de bonne intendance des propriétaires fonciers par l'intermédiaire de l'*Opération Chevêche des terriers* en Saskatchewan et la *Opération Grasslands Community* en Alberta;
- continuer les lâchers expérimentaux de chevêches élevées en captivité en Saskatchewan et en Colombie-Britannique;
- continuer les recherches sur les comportements de fouissage des mâles, pour essayer de comprendre le faible taux de reproduction;



Situation

COSEPA : menacée, 1978 et 1991; en danger de disparition, 1995

Dernière estimation de la population : 1000 couples reproducteurs en Alberta et en Saskatchewan, 1995; espèce disparue de la Colombie-Britannique et du Manitoba

Causes de préoccupation actuelles : déclin continu de la population (16 p. 100 par année); reproduction réduite, à cause d'une pénurie de nourriture; mortalité estivale élevée; connaissances limitées de la migration et de l'écologie hivernale

- déterminer la sévérité et les causes de la mortalité après envol des adultes et des jeunes;
- étudier l'écologie hivernale de la chevêche au centre du Mexique;
- utiliser les techniques écologiques de suivi par isotopes stables, pour déterminer le point d'origine des chevêches qui hivernent.



Chouette tachetée (*Strix occidentalis caurina*)

photo gracieuseté du Service canadien de la faune



Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement : D. Dunbar, Environment, Ministry of Lands and Parks, Colombie-Britannique

Statut du plan de rétablissement : deux documents ont été produits, mais l'équipe de rétablissement ne considère pas ces documents comme un substitut adéquat à un plan de rétablissement :

- Rapport sur les options de gestion de la Chouette tachetée (Équipe de rétablissement de la Chouette tachetée, 1994),
- Plan de gestion de la Chouette tachetée : éléments stratégiques (Agence interministérielle pour la gestion de la Chouette tachetée, 1997).

Des Chouettes ont été observées à l'extérieur de l'aire couverte par ces documents.

But du plan de gestion : atteindre à long terme une probabilité raisonnable de stabilisation et, éventuellement d'accroissement, de l'espèce, sans qu'il n'y ait de répercussions à court terme sur l'approvisionnement en bois et les emplois forestiers

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- poursuite de l'inventaire des Chouettes tachetées et du projet de surveillance;
- baguage de 33 p. 100 des chouettes connues pour la surveillance à long terme, dans les sites connus, du succès de reproduction et de la dispersion des juvéniles;
- évaluation des peuplements forestiers jeunes comme habitat approprié à la Chouette tachetée;
- pistage par télémétrie de dix Chouettes tachetées pour évaluer leur domaine vital et leur utilisation de l'habitat.

Mesures de rétablissement (1998-1999)

- l'ébauche de plans de gestion des ressources a été terminée pour 13 zones spéciales de gestion des ressources, tel que requis par le plan de gestion de la Chouette

tachetée; les plans fourniront une orientation et un lien crucial entre la gestion et les activités reliées à cette espèce.

Progrès réalisés (1998-1999)

- les recensements de Chouettes tachetées ont trouvé les nids ou les sites importants de perchoir; ces renseignements ont été incorporés dans la planification de la gestion des ressources, afin de réduire la perte accessoire d'habitats causée par la récolte de bois;
- le recensement, la surveillance et la télédétection des Chouettes tachetées continuent, mais davantage de données sont nécessaires avant que les estimations des populations soient révisées ou peaufinées;
- les habitats de la Chouette tachetée continuent de s'éroder, ce qui accroît les risques de disparition.

Objectifs du plan de gestion pour 1999-2000

- terminer les inventaires de Chouettes tachetées pour déterminer les nids et les sites essentiels de perchoir;
- terminer les recensements d'habitat dans les peuplements forestiers âgés de 80 à 100 ans;
- continuer de baguer tous les individus pour la surveillance à long terme, assurer la surveillance des oiseaux bagués pour établir le statut, et l'attachement aux sites;
- continuer de maintenir et de mettre à jour les bases de données sur la Chouette tachetée;
- compléter le nombre minimum de nouveaux repérages par télémétrie de chaque Chouette tachetée pour déterminer l'aire vitale et la sélection de l'habitat;
- terminer l'évaluation des caractéristiques de peuplement forestier dans la zone d'étude, évaluer et déterminer les habitats appropriés aux chouettes;
- mettre en place des plans de gestion des ressources pour s'assurer que les activités sont conformes au Plan de gestion de la Chouette tachetée;
- adapter les plans, s'il y a lieu, pour qu'ils tiennent compte des nouvelles données disponibles en 1999-2000.

Situation

COSEPAC : en danger de disparition, 1986

Statut aux États-Unis : menacée, 1990

UICN : risque moindre : presque menacée, 1996

Dernière estimation de la population : environ 100 couples, 1998

Causes de préoccupation actuelles : perte de l'habitat forestier de peuplement mûr, en raison de la récolte du bois; prédation par le Grand-duc d'Amérique; compétition avec la Chouette rayée; contamination toxique causant l'amincissement des coquilles d'œufs



Faucon pèlerin (*anatum*) (*Falco peregrinus anatum*)

Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement :
G. L. Holroyd, Service canadien de la faune

Statut du plan de rétablissement :
approuvé en 1987

But du plan : augmenter la population sauvage au Canada à un niveau où l'espèce ne sera plus considérée «en danger de disparition»

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- les agences provinciales de la faune ont terminé leur surveillance annuelle;
- fin de la surveillance annuelle dans le parc national Wood Buffalo;
- la télémétrie par satellite a indiqué qu'un faucon a volé vers l'ouragan Mitch en essayant de traverser la mer des Antilles et a probablement péri.

Mesures de rétablissement (1998-1999)

- un nouveau programme de lâchers a été lancé à Kelowna, en Colombie-Britannique pour réintroduire le faucon dans la vallée de l'Okanagan.

Progrès réalisés (1998-1999)

- le suivi dans le parc national Wood Buffalo a indiqué que la population du parc était stable; les données de suivi provinciales des deux dernières années ont été obtenues;
- un rapport révisé de situation a été présenté au COSEPAC pour examen.

Objectifs (1999-2000)

- procéder à l'ébauche d'un nouveau plan de rétablissement;
- obtenir les engagements nécessaires pour entreprendre le recensement national quinquennal en 2000;
- continuer le programme de lâchers à Kelowna;
- élargir le programme de télémétrie par satellite pour déterminer le moment et les parcours de migration, ainsi que les aires d'hivernage.



photo par Geoff Holroyd

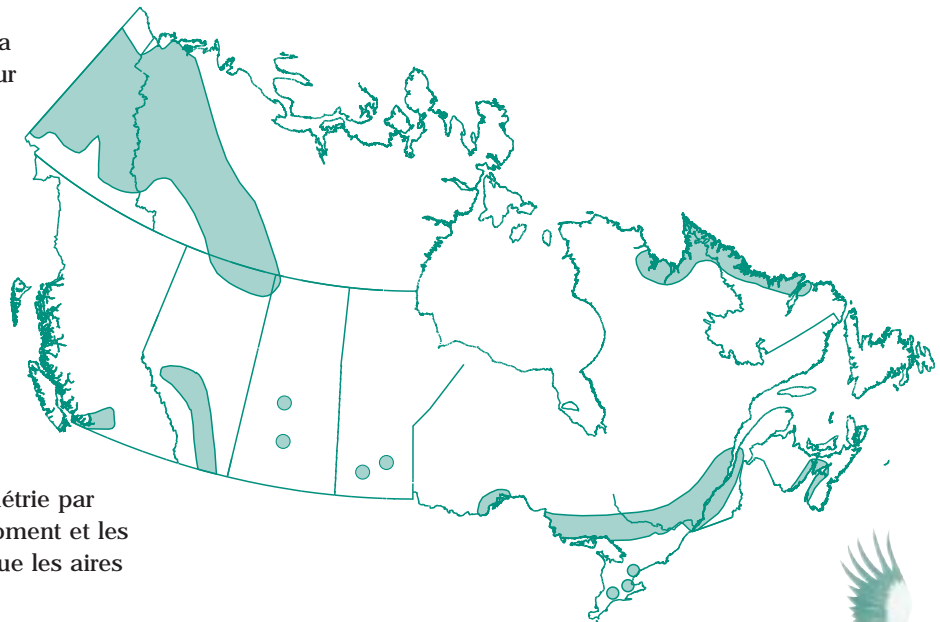
Situation

COSEPAC : en danger de disparition, 1978

Statut aux États-Unis : en danger de disparition, 1970, 1984

Dernière estimation de la population : 400 couples dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon et 85 couples dans le sud du Canada (1995)

Causes de préoccupation actuelles : l'utilisation de pesticides, dont les organochlorés dans les aires d'hivernage; une petite population dans le sud du Canada; peu de protection des aires de nidification contre des perturbations, telles que l'escalade; peu de protection offerte aux habitats des prédateurs



Rétablissement



photo par Brian Keating

Présidence de l'équipe de rétablissement :

B. Johns, Service canadien de la faune

Statut du plan de rétablissement : un deuxième plan a été approuvé en 1993

But du plan : augmenter les populations de Grues blanches jusqu'au point où le statut de l'espèce

pourra être amélioré; en 1995, un protocole d'entente avec les États-Unis indiquait qu'une population de 1000 individus constituait l'objectif visé

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- on a fait un relevé des aires de reproduction afin de surveiller les activités de nidification dans le Parc national Wood Buffalo;
- on a surveillé l'utilisation des altes migratoires en Saskatchewan;
- on a effectué des recherches sur les ressources alimentaires disponibles dans les aires de nidification;
- on a mené des recherches sur les causes de mortalité des oisillons dans les aires de nidification;
- on a terminé l'évaluation de la région d'Interlake au Manitoba comme site éventuel de réintroduction;
- on a entrepris une étude pour déterminer si le Wisconsin pourrait convenir comme site de réintroduction;
- on a terminé une étude sur les sites d'hiver acceptables pour accueillir une population réintroduite.

Mesures de rétablissement (1998-1999)

- des grues ont été élevées en captivité dans des centres d'élevage en Floride, au Zoo de Calgary (2), à la International Crane Foundation (7) et au Patuxent Wildlife Center (20) pour les relâcher éventuellement;
- on a continué, au Canada et aux É.-U., de mettre au point des techniques de remise en liberté en utilisant des camions et un aéronef ultraléger pour apprendre aux grues les routes de migration.

Progrès réalisés (1998-1999)

- la population de grues de Wood Buffalo a augmenté, passant de 182 oiseaux au cours de l'hiver 1997-1998 à 183 après la saison de reproduction de 1998 (la survie des adultes et des jeunes adultes s'est située près de la normale, mais la production d'oisillons a été plus faible que prévu, et 18 grues sont disparues au cours d'une tempête automnale en route pour le Texas);
- pour la quatrième année consécutive, plus de 40 couples de Grues blanches se sont reproduits naturellement dans le Parc national Wood Buffalo;
- depuis 1993, 175 Grues blanches élevées en captivité ont été relâchées dans la nature en Floride; cette population sédentaire comprend actuellement 73 individus.

Objectifs (1999-2000)

- continuer la surveillance de la population de Wood Buffalo;
- continuer l'élevage de grues pour les libérer en Floride;
- poursuivre les recherches sur les ressources alimentaires et les causes de mortalité des oisillons dans les aires de nidification;
- terminer l'étude visant à trouver un habitat convenable de réintroduction au Wisconsin.

Situation

COSEPAC : en danger de disparition, 1978

Statut aux États-Unis : menacée, 1967; en danger de disparition, 1970 et 1993

UICN : en danger de disparition, 1996

Dernière estimation de la population : 183 oiseaux (y compris 49 couples) au total dans la population du parc Wood Buffalo-Aransas (1998)

Causes de préoccupation actuelles : petite population localisée de reproducteurs au Canada; détérioration de l'habitat d'hivernage attribuable à la circulation d'embarcations, à l'érosion par les vagues et au dragage; détérioration de l'habitat de reproduction en raison de la sécheresse

Guillemot marbré (*Brachyramphus marmoratus*)

Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement :
A. Harfenist, Service canadien de la faune

Statut du plan de rétablissement : le plan actuel, approuvé en 1993, est périmé

But du plan : améliorer le statut du Guillemot marbré pour le faire passer d'«espèce menacée» à «espèce vulnérable» au Canada

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- mise au point d'une méthode de comparaison et d'établissement des priorités pour les habitats forestiers de l'île de Vancouver qui devront être protégés pour le Guillemot marbré;
- travail continu pour déterminer les facteurs d'habitat à différentes échelles et les variations annuelles influant sur la nidification du Guillemot marbré vivant sur la côte ouest de l'île de Vancouver;
- détermination du comportement du Guillemot marbré et de l'utilisation de son habitat marin, dans le détroit de Barclay et à l'intérieur des terres dans la région de Carmanah-Walbran;
- évaluation de l'habitat de nidification de la concession forestière n° 46;
- relevé de reconnaissance des bassins hydrographiques de la région de Central Coast et l'établissement du potentiel de ces bassins comme aire de nidification pour le Guillemot marbré;
- évaluation d'une première estimation de la fécondité et de la survie des adultes;
- corrélation entre le succès de nidification et les caractéristiques de l'habitat forestier le long de la région de Sunshine Coast;
- description des nids trouvés par télémétrie dans le détroit de Desolation;
- corrélation entre le nombre décelé d'occupations et les caractéristiques structurelles des forêts du détroit de Clayoquot et de la région de Sunshine Coast;
- détermination de la densité de nidification dans la vallée de l'Ursus;
- réalisation de recensements dans deux bassins hydrographiques des îles de la Reine-Charlotte.



photo par John Deal

Mesures de rétablissement (1998-1999)

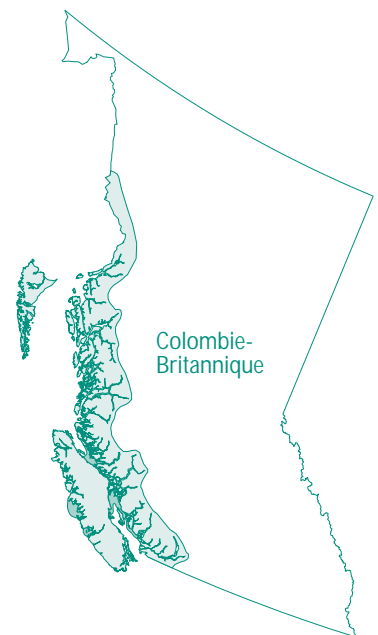
- les stratégies intitulées «Identified Wildlife Management Strategy» et «Landscape Unit Planning» ont été publiées tôt au printemps 1999. Ces dernières fournissent des outils visant à protéger certains habitats du Guillemot marbré.

Progrès réalisés (1998-1999)

- des mesures intérimaires de protection des habitats sont en place pour les sites connus de nidification, mais ces mesures ne peuvent mettre de côté qu'une aire limitée.

Objectifs (1999-2000)

- réécrire le plan de rétablissement pour le rendre plus pertinent et utile;
- produire une évaluation des besoins de conservation pour le Guillemot marbré, résume les résultats actuels de la recherche et du suivi, et présente des options de gestion.



- Aire d'hivernage
- Aire de nidification

Situation

COSEPAC : espèce menacée, 1990

Statut aux États-Unis : espèce menacée, 1992

UICN : risque moindre, presque menacée, 1996

Dernière estimation de la population : non disponible

Causes de préoccupation actuelles : perte et dégradation des sites de nidification, à la suite de la coupe et de la fragmentation de vieux peuplements et accroissement associé de la prédation de ces nids; le déversement d'hydrocarbures; peut-être des noyades dans des filets de pêche



Moucherolle vert (*Empidonax virescens*) et Paruline à capuchon (*Wilsonia citrina*)

photo d'un Moucherolle vert par S.J. Lang/VIREO



Mesures de rétablissement (1998-1999)

- on a commencé des activités de conservation dans quatre des cinq zones de conservation principales (aménagement des habitats à Lambton County Woods, actions communautaires de conservation à Fonthill et à Skunk's Misery);
- une propriété importante dans le comté d'Elgin a été protégée du développement et, pour une autre, on a pu faire modifier le plan de coupe de bois.

Progrès réalisés (1998-1999)

- grâce au relevé de 1998, au cours duquel 14 nids de Moucherolle vert ont été découverts, on a déterminé que les ravins boisés constituaient pour cette espèce un habitat important pour la nidification;
- on a entrepris l'ébauche d'un dépliant sur les «besoins en matière d'habitat» qui sera distribué aux propriétaires, aux planificateurs, aux gestionnaires des terres et aux aménagistes;
- on a commencé une étude sur l'utilisation des ouvertures du couvert forestier par la Paruline à capuchon, pour informer les gestionnaires forestiers.

Objectifs (1999-2000)

- continuer l'élaboration d'activités communautaires en conservation dans les zones principales de conservation;
- commencer le travail de restauration forestière, dans le parc provincial de Short Hills;
- effectuer une recherche sur l'utilisation des ouvertures du couvert forestier par les Parulines à capuchon;
- informer tous les propriétaires fonciers, les autorités de conservation et les municipalités de la présence des espèces sur leur territoire et fournir un dépliant sur les besoins en matière de conservation de leurs habitats;
- entreprendre des efforts pour réduire la coupe forestière par limite de diamètre et encourager l'utilisation durable des forêts;
- continuer la recherche sur les effets de l'exploitation forestière et des techniques sylvicoles sur les deux espèces;
- découvrir de nouvelles zones principales de conservation;
- continuer l'aménagement des habitats dans la forêt de Lambton County;
- commencer une surveillance à long terme des sites importants, par des bénévoles;
- commencer le baguage et étendre les études sur la reproduction.

Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement :
M. Cadman, Service canadien de la faune

Statut du plan de rétablissement :
en ébauche

But du plan : améliorer le statut de la Paruline à capuchon et du Moucherolle vert au Canada pour que le statut de ces espèces passe, respectivement, à «vulnérable» et à «menacée»

Situation

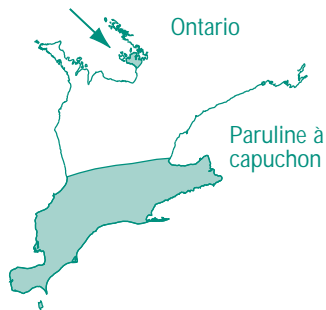
COSEPAQ : Moucherolle vert : en danger de disparition, 1994 ; Paruline à capuchon : menacée, 1994

Dernière estimation de la population :
Moucherolle vert : de 35 à 50 couples, 1998 ;
Paruline à capuchon : entre 144 et 207 couples, 1998

Causes de préoccupation actuelles : réduction importante de leur habitat dans toute leur aire de répartition au Canada, en raison de l'agriculture et du développement

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- en 1998, on a réalisé un recensement approfondi des aires de nidification connues et éventuelles;
- on a effectué des recherches sur l'utilisation des habitats, la reproduction et les effets de l'exploitation forestière, dans la région de South Walsingham.



Paruline orangée (*Protonotaria citrea*)

Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement :
J. McCracken, Études d'Oiseaux Canada

Statut du plan de rétablissement :
en ébauche

But du plan : augmenter les populations de Parulines orangées au pays à des niveaux autosuffisants de façon à ce que l'espèce ne vienne pas à disparaître du Canada

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- on a terminé les recherches préliminaires sur la réduction de la compétition avec les hirondelles bicolores pour les sites de nidification;
- on a terminé l'évaluation préliminaire de l'état de l'habitat d'hivernage;
- on a terminé le recensement de la population nicheuse;
- on a continué de surveiller le succès de la reproduction (y compris les taux de parasitisme et de prédation).

Mesures de rétablissement (1998-1999)

- on a poursuivi le programme de nichoirs lancé en 1997 (170 nichoirs se sont ajoutés), pour continuer d'améliorer l'habitat de nidification et de créer davantage d'endroits pour la nidification et pour continuer de réduire les niveaux de parasitisme, de prédation et de compétition entre les espèces;
- on a créé une brochure éducative destinée au grand public, aux propriétaires fonciers, aux gestionnaires de l'utilisation des terres, aux décideurs et aux naturalistes.

Progrès réalisés (1998-1999)

- plus de 80 p. 100 de la population de Parulines orangées au Canada utilisent maintenant des nichoirs;
- la population montre certains signes de rétablissement au Canada : elle est passée d'environ 20 adultes en 1996 à 38 en 1997 et à 44 en 1998;

- le programme de nichoirs s'est montré efficace pour l'élimination du parasitisme par les Vachers à tête brune et pour la réduction considérable de la prédation par les mammifères.

Objectifs (1999-2000)

- poursuivre le programme de nichoirs;
- entreprendre une étude, à l'aide de bagues de couleur, pour déterminer l'importance de l'émigration à partir des É.-U., la fidélité aux sites et le renouvellement des populations;
- évaluer les dommages que l'habitat a subi à la suite d'une forte tempête de vent à l'un des sites principaux de nidification;
- distribuer le dépliant éducatif aux propriétaires fonciers et au public intéressé;
- encourager la protection de l'habitat d'hivernage (mangroves) vital pour l'espèce dans la principale région d'hivernage en Amérique latine.



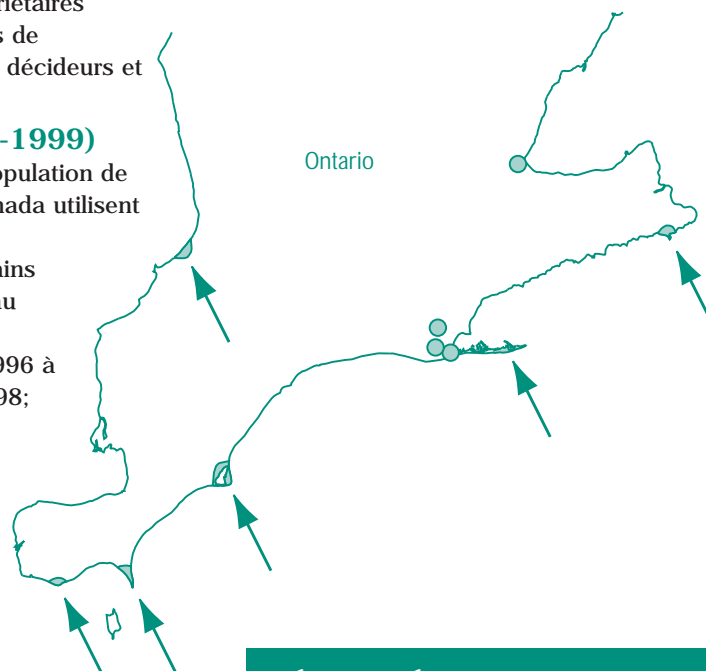
photo par Arthur Morris/VIREO

Situation

COSEPAAC : vulnérable, 1984; en danger de disparition, 1996

Estimation récente de la population :
17 couples plus 10 mâles célibataires (1998)

Causes de préoccupation actuelles : échec de la nidification dû à la compétition avec les troglodytes familiers; parasitisme de la part des Vachers à tête brune; pénurie de sites de nidification (cavités); destruction de l'habitat de nidification; destruction de l'habitat d'hivernage (mangroves)



Pie-grièche migratrice [populations de l'Est et des Prairies]

(*Lanius ludovicianus*)



photo par Chris Grooms

Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement :
population de l'Est : R. Wenting, Service canadien de la faune; Prairies : B. Johns, Service canadien de la faune

Statut du plan de rétablissement : approuvé, 1993; sujet à l'examen quinquennal, 1999

But du plan : maintenir ou augmenter les populations sauvages qui nichent au Canada, jusqu'à ce que le statut d'«espèce en danger» et «menacée» attribué par le COSEPAC soit levé

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

Équipe de l'Est

- les études sur le terrain se sont poursuivies afin de déterminer le statut de la population, le succès de reproduction et la survie des jeunes dans les trois zones essentielles;
 - les programmes de reproduction en captivité se sont poursuivis; on a analysé la variabilité génétique de deux populations en captivité;



- l'étude de l'impact qu'ont la signalisation routière et la distribution de dépliants d'information sur la vitesse de circulation sur les routes rurales;
- on a entrepris des études toxicologiques sur le Dombind, un produit dépoussiérant utilisé sur les routes, ainsi que des études de l'utilisation par les oiseaux des routes traitées et non traitées.

Équipe des Prairies

- on a recensé la population dans toutes les Prairies;
- le suivi très intensif de la population du sud-ouest du Manitoba se poursuit;
- on a effectué une analyse des isotopes stables de l'hydrogène dans les plumes pour faire le lien avec les sites de reproduction et d'hivernage.

Mesures de rétablissement (1998-1999)

Équipe de l'Est

- le ministère ontarien des Ressources naturelles a produit une vidéo portant sur l'espèce, qui sera utilisée lors de contacts avec les propriétaires fonciers. On a envoyé une trousse d'information à plus de 270 propriétaires dans la zone de la Pie-grièche migratrice et rencontré personnellement 20 propriétaires;
- on a recueilli 32 autres oisillons au nid pour augmenter les deux populations en captivité;
- on a achevé un protocole pour le lâcher d'oiseaux élevés en captivité;
- aux fins du Programme de remise fiscale sur les terres protégées de l'Ontario, on a cartographié et caractérisé les habitats de 60 sites de nidification utilisés pendant les cinq dernières années;
- l'aménagement de quelques habitats a été entrepris dans l'est de l'Ontario (coupe claire d'habitats envahis par la végétation et plantation de conifères);
- pour réduire la mortalité par collision, on a installé de nouvelles signalisations routières visant à réduire la vitesse sur les routes proches des habitats de reproduction.

Équipe des Prairies

- création d'une base de données de sites de nidification pour utilisation avec les logiciels d'information géographique reliés aux évaluations environnementales.

Progrès réalisés (1998-1999)

Équipe de l'Est

- en 1998, on compte 31 couples nicheurs, par rapport à 18 en 1997 (probablement dû à un hiver plus clément), et de nouvelles observations ont été notées;

Pie-grièche migratrice suite

- cinq oiseaux sont nés en captivité. Les deux centres de reproduction en captivité hébergent maintenant 44 oiseaux fondateurs représentant une bonne partie de la variabilité génétique de la population sauvage libre et promettant la production d'un grand nombre de juvéniles qui seront lâchés dans la nature;
- l'analyse de l'ADN a permis de déterminer que les deux populations en captivité ne présentent pas beaucoup de variabilité génétique. On a conçu un logiciel pour identifier les individus qui devraient être accouplés pour accroître cette variabilité;
- les propriétaires fonciers des trois aires essentielles de reproduction sont mieux informés des difficultés rencontrées par la Pie-grièche migratrice. L'appui aux efforts de conservation s'est accru;
- le ministère de l'Environnement de l'Ontario élimine progressivement l'utilisation de Dombind sur les routes provinciales;
- la question du caractère adéquat de l'habitat pour l'espèce dans l'Est du Canada demeure.

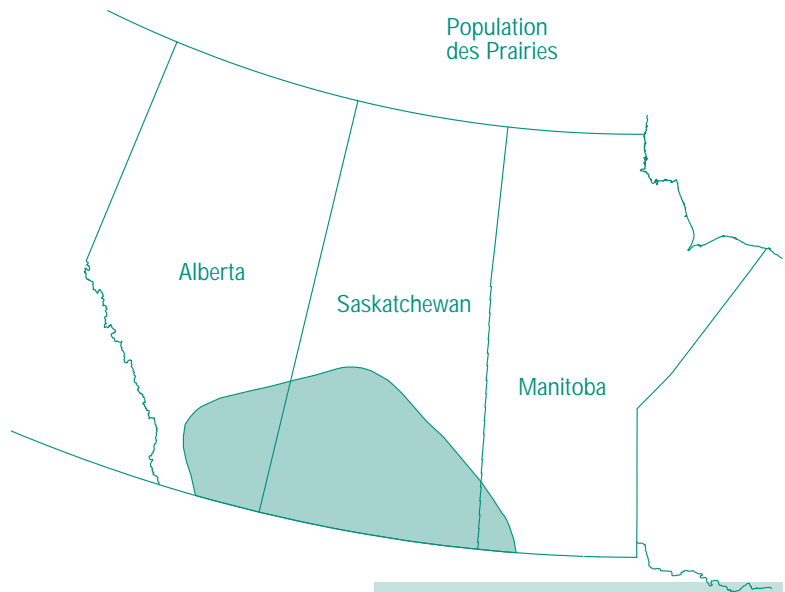
Équipe des Prairies

- la surveillance de la population a continué;
- sous l'égide de l'opération *Grassland Community* des arbres ont été plantés;
- on a commencé un rapport sur la situation de la population des Prairies.

Objectifs (1999-2000)

Équipe de l'Est

- continuer la surveillance des populations dans les aires principales, effectuer une surveillance dans les zones où l'on a récemment retrouvé l'espèce; baguer la population sauvage des aires principales et entrer en communication avec les propriétaires fonciers;
- continuer à développer les habiletés de reproduction en captivité et commencer la production d'oiseaux qui seront relâchés;
- en vue d'un lâcher possible en 2000, sélectionner des sites éventuels de lâcher sur les terrains de propriétaires participants et choisir les oiseaux captifs (dans l'attente de l'approbation conjointe du Service canadien de la faune (région de l'Ontario) et du ministère des Ressources naturelles de l'Ontario, et de l'évaluation par l'équipe de rétablissement de l'Est de la conformité au protocole établi pour de tels lâchers);
- effectuer des recherches de conception d'une cage pour la remise en liberté (un couple reproducteur; les deux adultes et les juvéniles seraient relâchés) et construire un modèle sur une propriété privée;



- élaborer des stratégies de communication avec le Service canadien de la faune et le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario au sujet des lâchers éventuels;
- entreprendre l'examen quinquennal du Plan de rétablissement et diversifier l'équipe de rétablissement en invitant des représentants d'associations de propriétaires et d'éleveurs de bétail;
- établir des lignes directrices pour l'amélioration ou l'aménagement des habitats et élaborer une stratégie de conservation des habitats;
- maintenir la plus grande viabilité possible et une variabilité génétique maximale pour la population captive;
- accroître la participation de bénévoles dans les activités de suivi.

Équipe des Prairies

- terminer le rapport sur le statut de la population des Prairies;
- achever le rapport du relevé de la population des Prairies en 1998;
- continuer à faire le suivi des populations;
- déterminer les zones d'hivernage de la population des Prairies.

Situation

COSEPA : population de l'Est : en danger de disparition 1991; population des Prairies : menacée, 1991

Dernière estimation de la population :

population de l'Est : en Ontario – 31 couples reproducteurs en 1998 (29 dans les trois régions essentielles de Napanee, Smith Falls et Carden, un couple dans l'île Manitoulin et un couple près d'Alvanley dans le comté de Bruce) et neuf oiseaux solitaires; au Québec – trois oiseaux solitaires; population des Prairies : aucun estimé récent n'est disponible; en 1994 et 1996 on estimait la population à 500 couples au Manitoba, plusieurs milliers en Saskatchewan et 2 500 couples dans le tiers de son aire en Alberta

Causes de préoccupation actuelles : la perte et dégradation de l'habitat; l'impact des changements de pratiques agricoles sur l'habitat de prairies d'herbes courtes; les collisions avec des véhicules; la contamination par les pesticides; les perturbations accrues des humains; les changements climatiques



Pluvier siffleur [populations de l'Est et des Prairies] (*Charadrius melodus*)

Rétablissement

Présidence des équipes de rétablissement :
équipe de l'Est : D. Amirault, Service canadien de la faune; équipe des Prairies : J. P. Goossen, Service canadien de la faune

Statut du plan de rétablissement : approuvé en 1989; un plan révisé soumis en 1997 est en cours d'examen

Buts du plan révisé : maintenir une population autosuffisante d'au moins 670 Pluviers siffleurs adultes dans la partie atlantique et 1 626 adultes dans la partie des Prairies de leur aire de répartition, et conserver au moins cette aire de répartition



photo par Brian Johns

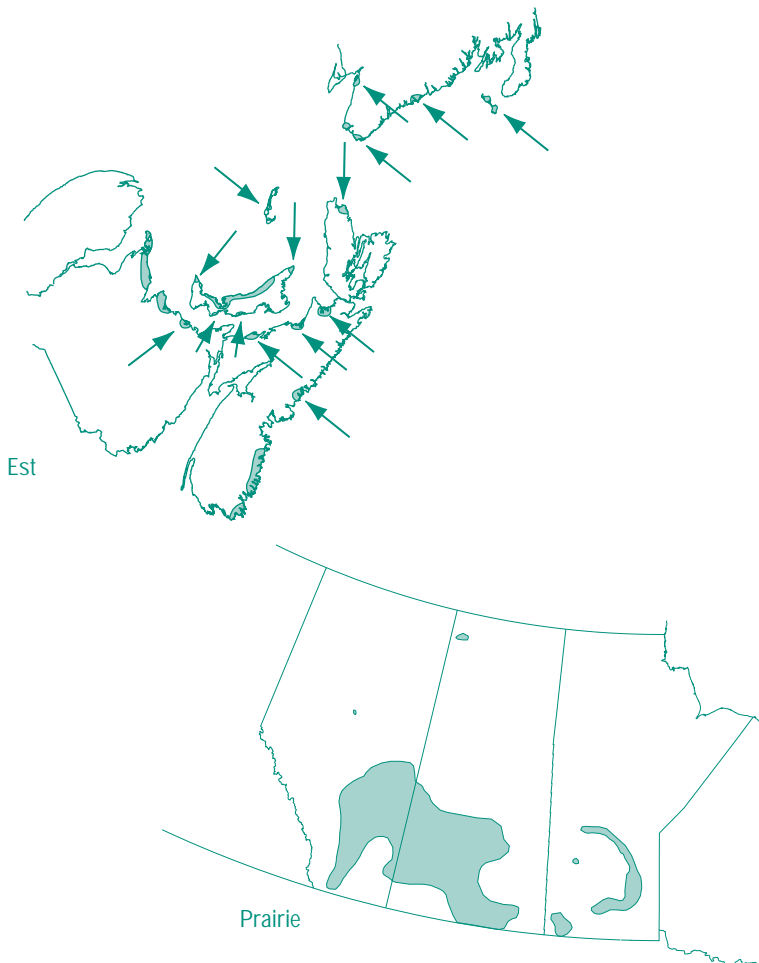
Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

Équipe de l'Est

- une recherche par des étudiants aux cycles supérieurs sur la reconnaissance et le suivi d'individus en utilisant le chant du Pluvier siffleur;
- l'achèvement du mini-recensement de 1998;
- une recherche sur les zones d'hivernage à Cuba : baguage, évaluation au sol des populations hivernant à Cuba et de leur habitat;
- l'amorce d'une recherche sur le baguage dans les aires de nidification au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec;
- le début de la production d'une version sur cédérom de l'atlas du Pluvier siffleur du Nouveau-Brunswick;
- la mise à jour de l'atlas du Pluvier siffleur de l'Île-du-Prince-Édouard.

Équipe des Prairies

- la poursuite de relevés des pluviers dans des sites choisis en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario;
- l'étude de la reproduction et la réalisation d'un modèle de simulation pour les Pluviers siffleurs du lac Diefenbaker en Saskatchewan;
- la continuation de l'atlas multimédia du Pluvier siffleur des Prairies et la mise à jour de l'atlas pour inclure les Grands Lacs;
- la réalisation dans la région du lac Diefenbaker en Saskatchewan, d'un sondage sur l'attitude du public relativement à la gestion de l'eau et les espèces en péril.



Mesures de rétablissement (1998-1999)

Équipe de l'Est

- la poursuite du programme de garde assuré par des bénévoles dans toutes les provinces de l'Est canadien;
- l'accroissement de l'application de la réglementation relative aux véhicules sur les plages du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard;
- la publication d'un dépliant sur le Pluvier siffleur dans l'Est du Canada pour appuyer les programmes éducatifs de la région.

Équipe des Prairies

- l'utilisation d'exclos anti-prédation en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario;
- l'établissement d'un programme de protection à Grand Beach au Manitoba, grâce à Manitoba Parks;
- la translocation d'œufs et de poussins au Lac Diefenbaker en Saskatchewan.

Progrès réalisés (1998-1999)

Équipe de l'Est

- de 1997 à 1998, le compte de Pluviers siffleurs adultes sur les plages s'est accru de 60 à 81 à l'Île-Prince-Édouard et de 139 à 159 au Nouveau-Brunswick, mais a diminué de 90 à 72 au Québec, de 98 à 76 en Nouvelle-Écosse et de 35 à 27 à Terre-Neuve;
- des entreprises ont parrainé les efforts de rétablissement du Pluvier siffleur.

Équipe des Prairies

- en Alberta, un étudiant diplômé a terminé un projet de recherche portant sur les exclos pour nids;
- en Alberta et en Saskatchewan, un projet-pilote d'exclos pour nids s'est avéré un succès; des exclos pour nids ont été utilisés avec succès sur deux nids de l'Ouest ontarien;
- on a terminé le rapport d'étape pour 1997 du projet sur le Pluvier siffleur au lac Diefenbaker;
- en Alberta, un dépliant sur le Pluvier siffleur a été révisé;
- dans un site albertain, des efforts de protection d'habitats ont servi d'exemple pour les éleveurs de bétail.

Objectifs (1999-2000)

Pour les deux équipes

- terminer le plan de rétablissement du Pluvier siffleur et une publication hors-série du Service canadien de la faune sur le recensement de 1996.

Pour l'équipe de l'Est

- continuer la recherche au niveau des études supérieures sur les chants du Pluvier siffleur;
- effectuer des relevés à des plages sélectionnées, propices à la nidification;
- poursuivre la recherche sur les zones d'hivernage à Cuba, le baguage, l'évaluation des populations en zones d'hivernage à Cuba et de leur habitat;
- continuer la recherche sur les aires de nidification au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec;
- établir des programmes de protection au Nouveau-Brunswick (2) et au Québec;
- commencer la production d'une version sur cédérom de l'Atlas du Pluvier siffleur de l'Île-du-Prince-Édouard.

Pour l'équipe des Prairies

- continuer à utiliser des exclos anti-prédateurs à différents sites;
- continuer les programmes de protection de Manitoba Parks à Grand Beach;
- produire un atlas multimédia pour le Pluvier siffleur des Prairies et des Grands Lacs;
- surveiller le Pluvier siffleur dans différents sites.

Situation

COSEPAAC : en danger de disparition, 1985

Statut aux États-Unis : population des Grands Lacs : en danger de disparition, 1985; populations du Nord des Grandes Plaines, des côtes de l'Atlantique et du Golf : menacées, 1986

UICN : vulnérable, 1996

Dernière estimation de la population : population de l'Est : 428 en 1996, 420 en 1998; population des Prairies : 1 687 adultes en 1996

Causes de préoccupation actuelles : l'habitat de l'espèce et son succès reproductif sont constamment menacés par les perturbations d'origine humaine, les niveaux artificiels de l'eau, la succession naturelle des plages et l'augmentation artificielle du nombre de prédateurs



Râle élégant (*Rallus elegans*)

photo par D. & M. Zimmerman/VIREO



Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement :

L. Maynard, Service canadien de la faune

Statut du plan de rétablissement : une ébauche est en révision

But du plan : accroître la population du Râle élégant au Canada, jusqu'à ce qu'il ne soit plus considéré en danger de disparition

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- mise au point d'un protocole de recensement pour le Râle élégant et son utilisation pour le recensement dans le sud de l'Ontario, au printemps;
- création et épreuve sur le terrain d'un modèle d'évaluation des terres humides et de l'habitat du Râle élégant;
- continuité d'un projet, *Great Lakes Basin Wetland Atlas*, afin de créer une base de données des terres humides de cette région qui sera constituée d'une série d'attributs propres à chaque terre humide, dont des renseignements sur les espèces en péril comme le Râle élégant;
- travaux de recherche pour évaluer les fonctions des terres humides et les répercussions de la fragmentation des habitats, des agents stressants anthropiques, des fluctuations du niveau de l'eau et de différents scénarios de changements climatiques sur les principaux sites de reproduction du Râle élégant «*Wetland Trends Through Time*».

Situation

COSEPAC : Vulnérable, 1985; en danger de disparition, 1994

Dernière estimation de la population : 50 couples, 1998

Causes de préoccupation

actuelles : perte et dégradation de son habitat; les activités humaines comme le drainage, le remblayage et le dragage continuent de menacer les terres humides qui subsistent en Ontario; très faible population

Mesures de rétablissement (1998-1999)

- communication avec tous les propriétaires de terres publiques ou privées où l'on retrouve des Râles élégants;
- début d'un projet de rétablissement des terres humides voisines du principal habitat de reproduction du Râle élégant dans la région du lac St-Clair.

Progrès réalisés (1998-1999)

- on a préparé et révisé une seconde ébauche du plan de rétablissement.

Objectifs (1999-2000)

- effectuer au printemps un recensement intensif du Râle élégant dans les 17 terres humides du sud de l'Ontario où on l'a déjà observé;
- produire une synthèse de la recherche sur les terres humides et le Râle élégant aux fins de publication et de distribution à des publics divers;
- dans le cadre d'une approche portant sur diverses espèces en vue de la planification du rétablissement du Râle élégant, élaborer un plan d'action préliminaire pour les espèces des terres humides dont la situation est préoccupante;
- continuer le projet de recherche, *Wetland Trends Through Time*;
- continuer le projet, *Great Lakes Basin Wetland Atlas*;
- effectuer de la recherche sur l'écologie végétale des terres humides et la gestion des plantes envahissantes (par exemple, *Phragmites* spp.) trouvées dans de nombreux sites de reproduction du Râle élégant et marais côtiers des Grands Lacs, en commençant avec la région de Long Point sur le lac Érié;
- mettre au point des options d'intendance d'espèces en péril pour les propriétaires fonciers privés. Une grande partie de l'habitat existant pour les espèces en péril dans le sud de l'Ontario appartient à des fermiers ou est adjacente aux terres agricoles;
- améliorer le modèle d'évaluation d'habitat et étudier les effets sur le Râle élégant des pratiques passées et actuelles de gestion des habitats des terres humides (par exemple, effets des brûlis);
- étudier et documenter le statut et la répartition des populations de Râle élégant aux États-Unis, et communiquer avec les chercheurs américains qui s'intéressent à l'espèce;
- pour sensibiliser la population, préparer et disséminer une fiche d'information sur le Râle élégant.

Sterne de Dougall (*Sterna dougallii*)

Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement :
S. Boates, Ministère des ressources naturelles,
Nouvelle-Écosse

Statut du plan de rétablissement : approuvé
en 1992; une révision du plan est en cours

But du plan : assurer l'intégrité de la population
reproductrice actuelle au Canada et augmenter
la taille de cette dernière de sorte que le statut
de l'espèce puisse passer à «vulnérable»

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- on a effectué un recensement des colonies connues de Sterne de Dougall des îles Country, Grassy et Wedge en Nouvelle-Écosse;
- on a fait des relevés des sternes dans d'autres régions de la Nouvelle-Écosse, ainsi que des recherches au sol pour trouver les sites de nidification des Sternes de Dougall;
- des étudiants diplômés ont terminé leurs recherches sur les Sternes de Dougall de l'île Country.

Mesures de rétablissement (1998-1999)

- un projet de rétablissement de la sterne sur l'île Country a été entrepris. Ce projet inclut l'utilisation de bruit pour éloigner les goélands prédateurs de l'île afin de permettre le rétablissement de la sterne, ainsi que la construction de nids artificiels par des enfants d'écoles pour distribution sur l'île et sur les îles avoisinantes;
- on s'est assuré que les nichoirs installés sur l'île Brothers étaient intacts et qu'ils étaient utilisés par les sternes;
- on a réalisé une entrevue à Radio-Canada portant sur la Sterne de Dougall, afin de mieux la faire connaître du public;
- on a ébauché un dépliant pour la série *La faune de l'arrière-pays* portant sur la Sterne de Dougall.

Progrès réalisés (1998-1999)

- on a découvert des Sternes de Dougall pour la première fois sur Dort's Island, près de l'île Country et on les a redécouvertes sur l'île Wedge; le schéma des déplacements des sternes suggère que cette espèce - et d'autres espèces de sternes - occupent des groupes d'îles, puis se déplacent d'un endroit à l'autre;
- sur l'île Country, la population de Sternes de Dougall est passée de un à trois couples;

- l'année 1998-1999 a été particulièrement difficile pour les Sternes de Dougall de l'île Brothers, en raison de la prédation et du mauvais temps; bien que cette île ait accueilli le plus grand nombre de couples reproducteurs (50) au Canada, seuls deux oisillons ont survécu;
- la Nova Scotia Endangered Species Act a été adoptée; elle apportera une protection juridique à la Sterne de Dougall.



photo par Mark Elderkin

Situation

COSEPAC : menacée, 1986

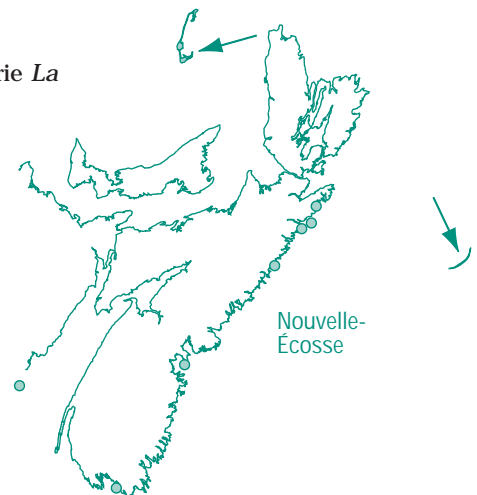
Statut aux États-Unis : en danger de disparition, 1987 (population de la côte de l'Atlantique, au sud de la Caroline du Nord)

Dernière estimation de la population :
environ 120 couples au Canada, 1998

Causes de préoccupation actuelles : faible population dans tout son territoire canadien (notamment la Nouvelle-Écosse); faible taux de survie des jeunes; forte prédation par les goélands pendant la saison de nidification et par les humains dans les aires d'hivernage; effets néfastes des produits toxiques sur la reproduction; la survie de la Sterne de Dougall dépend de la protection contre les prédateurs, accrue par son association avec d'autres populations de sternes qui sont également menacées par les perturbations et la prédation

Objectifs (1999-2000)

- publier le dépliant de la série *La faune de l'arrière-pays* et terminer le vidéo d'accompagnement;
- poursuivre les efforts de rétablissement sur les îles Country et Brothers;
- aménager la végétation de l'île Wedge (p. ex., couper les framboisiers pour permettre la croissance des graminées et créer un bon habitat pour la nidification);
- éliminer les corneilles et les corbeaux de l'île Brothers, où ils ont causés des dommages importants en 1998-1999;
- le COSEPAC réévaluera le statut de la Sterne de Dougall.



Couleuvre agile bleue (*Coluber constrictor foxii*)

photo par Ben Porchuk



Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement (intérimaire) : B. Porchuk, Études d'Oiseaux Canada

Statut du plan de rétablissement :
en préparation

But du plan : parvenir à avoir au moins deux populations visiblement stables en Ontario et, de ce fait, permettre à l'espèce de passer du statut «en danger de disparition» à «vulnérable»

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- on a continué la surveillance annuelle des populations aux gîtes d'hivernage et par des rencontres fortuites (marquage-recapture au moyen d'étiquettes fixées à la fossette);
- on a continué la collecte de données morphologiques;
- on a effectué des relevés réguliers des couleuvres tuées sur les routes dans la moitié est de l'île Pelée (qui correspond à l'aire de répartition connue de cette espèce);
- on a surveillé les sites artificiels de nidification fournis en 1996 pour évaluer le nombre d'oeufs pondus et les conditions de

nidification (p. ex. niveaux d'humidité, température, taux de décomposition);

- on a amorcé une étude de deux ans, par télémétrie, de couleuvres fauves femelles qui partagent souvent les gîtes d'hivernage et les sites de nidification avec les couleuvres agiles bleues du côté est de l'île Pelée dans l'espoir de découvrir d'autres microhabitats convenant à ces dernières.

Mesures de rétablissement (1998-1999)

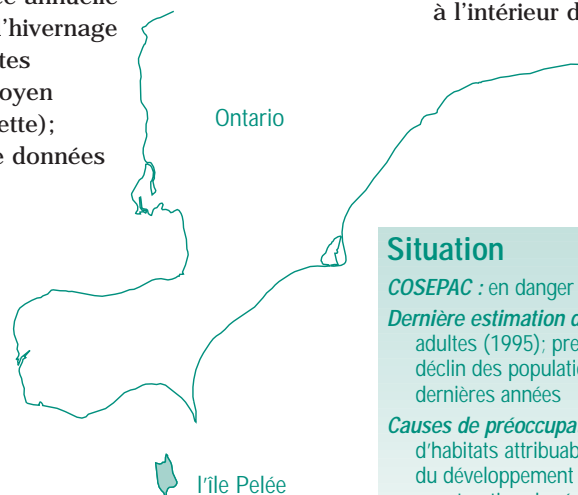
- on a effectué une surveillance annuelle des populations;
- on a fait l'acquisition d'une propriété de 60 acres dans la partie est de l'île Pelée qui renferme une aire importante de reproduction pour les couleuvres agiles bleues et peut-être même quelques gîtes d'hivernage.

Progrès réalisés (1998-1999)

- le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario est en voie de limiter l'expansion de la carrière de granulat à l'extrémité nord de l'île, ce qui va sauver quelques gîtes d'hivernage importants.

Objectifs (1999-2000)

- poursuivre la surveillance des populations en utilisant la méthode de marquage-recapture et des pièges en entonnoir au printemps aux sites habituels et à quelques nouveaux sites;
- poursuivre la surveillance des couleuvres tuées sur les routes;
- créer d'autres sites de nidification artificiels et surveiller les régimes de température à l'intérieur de ceux-ci.



Situation

COSEPAC : en danger de disparition, 1991

Dernière estimation de la population : 205 adultes (1995); preuve indirecte du déclin des populations au cours des dernières années

Causes de préoccupation actuelles : perte d'habitats attribuable à l'accroissement du développement commercial, de la construction de résidences et de chalets; mortalité soutenue sur les routes et perte de sites de nidification; les chiffres établis pour les populations pourraient être au-dessous du seuil minimum de viabilité

Couleuvre obscure (*Elaphe obsoleta obsoleta*)

Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement :
S. Thompson, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario

Statut du plan de rétablissement : on a préparé le cadre de travail pour l'élaboration d'un plan

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- on a effectué des recherches dans le but d'identifier les besoins en matière d'habitat, de déterminer la quantité de terre nécessaire pour protéger les populations et les effets du morcellement des habitats sur le déplacement des individus et le flux génétique entre les populations;
- on a analysé la structure génétique des populations à des échelles spatiales multiples (gîtes d'hivernage, populations locales, populations régionales);
- on a surveillé les populations des gîtes d'hivernage tout le long de l'axe de Frontenac, au parc national des Îles-du-Saint-Laurent, à la Station de biologie de l'Université de Queen et, sur une base limitée, aux parcs provinciaux de la pointe Murphy et du lac Charleston.

Mesures de rétablissement (1998-1999)

- on est en train de mettre sur pied des kiosques d'interprétation et des programmes éducatifs pour le public dans tous les parcs provinciaux et au parc national des Îles-du-Saint-Laurent dans l'est de l'Ontario.

Progrès réalisés (1998-1999)

- on comprend mieux les modes de déplacement, l'utilisation des habitats et l'écologie des populations de couleuvres obscures (p. ex., préférence documentée pour l'habitat en lisière, grand flux génétique entre les gîtes d'hivernage).

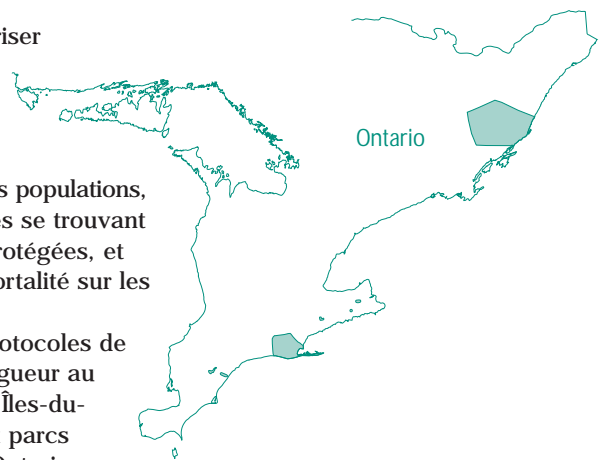
Objectifs (1999-2000 et au-delà)

- cartographier toutes les occurrences de couleuvre obscure et les emplacements des gîtes d'hivernage dans toute la province de l'Ontario et effectuer une étude de l'écologie du paysage pour la population de l'axe de Frontenac;



photo par Kent Prior

- identifier, caractériser et cartographier les nouveaux emplacements des gîtes d'hivernage;
- surveiller toutes les populations, en particulier celles se trouvant dans des zones protégées, et documenter la mortalité sur les routes;
- transmettre les protocoles de surveillance en vigueur au parc national des Îles-du-Saint-Laurent aux parcs provinciaux de l'Ontario pour qu'ils les mettent en oeuvre;
- poursuivre les recherches sur la dispersion et le recrutement de jeunes couleuvres;
- sensibiliser davantage le public;
- coordonner les efforts avec l'initiative de conservation Algonquin à Adirondack pour identifier les régions hautement prioritaires;
- travailler en collaboration avec les fiduciaires foncières et les propriétaires fonciers pour assurer la protection des habitats des couleuvres; élaborer des lignes directrices pour la protection des habitats à l'intention des propriétaires fonciers, des agences de ressources et des municipalités;
- favoriser la protection d'éléments essentiels des habitats des couleuvres (gîtes d'hivernage, sites de nidification);
- dissuader les gens d'entreprendre la construction ou la réfection de routes à l'intérieur d'une zone de 200 à 500 m des gîtes d'hivernage.



Situation

COSEPAC : menacée, 1998

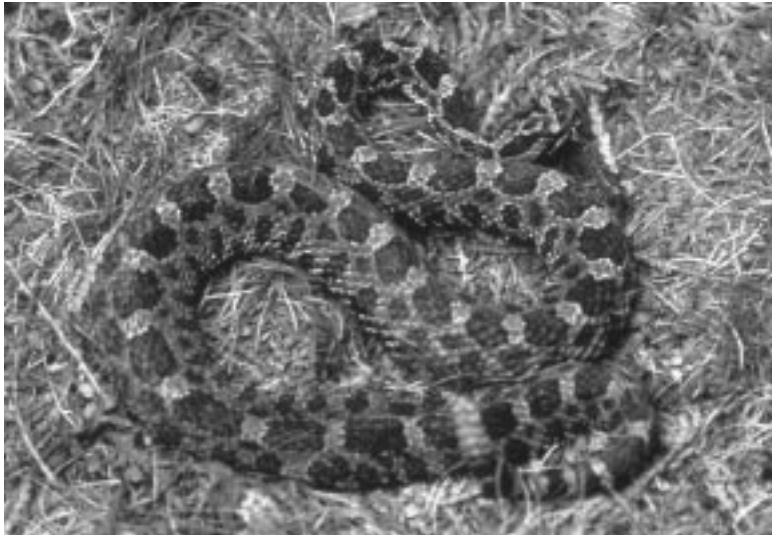
Dernières estimations de la population : non disponibles

Causes de préoccupation actuelles : perte et altération des habitats (spécialement dans le sud-ouest de l'Ontario); mortalité sur les routes; et la persécution (y compris la collecte)



Crotale massasauga de l'Est (*Sistrurus catenatus catenatus*)

photo par Frances Barry



Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement :

K. Prior, Service canadien de la faune

Statut du plan de rétablissement :
au stade d'ébauche

But du plan : parvenir à des populations viables de massasaugas dans les écosystèmes de prairies d'herbes longues et de tourbières; de plus, maintenir la répartition et la structure actuelles des (sous-)populations locales et la connectivité entre elles dans toutes les régions de la péninsule Bruce et de la baie Georgienne

Situation

COSEPAAC : menacée, 1991

Dernières estimations de la population : 250 dans le parc provincial Killbear; probablement moins de 100 dans chacune des populations d'Ojibway et de Wainfleet (1998)

Causes de préoccupation actuelles : principalement la perte d'habitat vital au développement (population d'Ojibway) et à la succession naturelle (population de Wainfleet); isolement et réduction de la population en raison du morcellement de l'habitat et mortalité sur les routes; la persécution exercée par les humains demeure une cause de préoccupation importante pour toutes les populations

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- on a continué de surveiller les populations du parc national de la Péninsule-Bruce, du parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne et du parc provincial Killbear;
- on a commencé à effectuer des relevés de population à Ojibway et à Wainfleet;
- on a poursuivi les recherches démographiques entreprises au parc provincial Killbear;
- on a effectué une analyse détaillée de la structure génétique des populations;
- on a lancé, à la grandeur de la province, une étude sur l'écologie du paysage de l'espèce.

Mesures de rétablissement (1998-1999)

- on a créé un réseau d'information sur le genre *Sistrurus* (<http://www.terra-plex.com/sin/>);
- on a consulté Ecoplans concernant une proposition d'aménagement des terres à l'ouest de la péninsule Bruce;
- on a continué à informer de façon proactive le public dans toutes les régions où se trouvent ces populations;
- il y a eu le lancement du vidéo «Living with Wildlife» produit par le Zoo de Toronto;
- on a tenu un atelier sur les contre-venins des crotales et sur le traitement des morsures de serpent au centre de villégiature Tapatoo; une conférence sur la gestion de l'interaction entre les crotales et les humains au parc provincial Killbear; et le deuxième symposium international sur la conservation et le contrôle des massasaugas au Zoo de Toronto;
- on a consulté le Fish and Wildlife Service des É.-U. sur la candidature des espèces devant figurer sur la liste aux É.-U.;
- en septembre, l'équipe de rétablissement a commenté officiellement la nouvelle loi sur la conservation de la faune et des poissons proposée par le gouvernement de l'Ontario.

Progrès réalisés (1998-1999)

- les efforts visant à réaliser les objectifs de rétablissement ont été mieux coordonnés;
- les efforts de rétablissement ont été reconnus : l'Office de protection de la nature de la péninsule du Niagara a décerné à l'équipe le Prix d'excellence en conservation.

Objectifs (1999-2000)

- entreprendre un projet conjoint de recherches écologiques et de surveillance pour les populations d'Ojibway et de Wainfleet;
- concevoir, produire et distribuer une affiche montrant une carte de répartition globale, réimprimer l'affiche «Wanted Alive» et élaborer un guide d'identification des couleuvres et des serpents;
- travailler à atténuer les conséquences négatives de l'aménagement de la route Normandy passant par la zone écosensible (ZISE) des bois Lasalle (population d'Ojibway);
- élaborer un plan pour une étude de déplacement expérimentale au parc national de la Péninsule-Bruce;
- terminer l'étude de l'écologie des paysages;
- effectuer des analyses pour déterminer la viabilité des populations d'Ojibway et de Wainfleet;
- examiner les options pour la réintroduction de crotales massasauga en collaboration avec les efforts de restauration des prairies d'herbes longues.

Tortue molle à épines (*Apalone spinifera spinifera*)

Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement :
Ontario, M. Oldham et M. Obbard, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
Québec, M. Léveillé, Société de la faune et des parcs, Québec

Statut du plan de rétablissement : le plan national est au stade d'ébauche; le plan pour le Québec est terminé; le plan de l'Ontario est préliminaire

But du plan : améliorer le statut de la tortue molle à épines de la catégorie «menacée» à la catégorie «vulnérable» au Canada

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

Ontario

- on a surveillé des habitats éventuels le long de la rivière Sydenham afin de trouver d'autres sites de nidification;
- on a recueilli des oeufs infertiles pour que le Service canadien de la faune fasse une analyse de contaminants;
- on a recueilli des données sur le succès des nouveaux-nés;
- on a suivi, par télédétection, deux individus le long de la rivière Thames pour connaître leurs déplacements et trouver les gîtes d'hivernage.

Québec

- on a capturé, en juillet 1998, dix tortues molles à épines, soit six femelles et quatre mâles, dans le delta de la rivière Missisquoi et on a suivi leurs déplacements jusqu'en février 1999;
- on a noté les caractéristiques de l'habitat à chacun des 243 points de localisation et on a trouvé, le long de la rivière, un nouveau (deuxième) gîte d'hivernage.

Mesures de rétablissement (1998-1999)

Ontario

- on a remis en état des sites de nidification le long de la rivière Thames en Ontario;
- on a protégé, des prédateurs, plus de 100 nids le long de la rivière Thames de même qu'à Long Point et à Rondeau.

Québec

- la Société canadienne pour la conservation de la nature poursuit actuellement des discussions pour acquérir le seul site de nidification connu au Québec;
- on a distribué des brochures éducatives sur les tortues molles à épines dans chaque maison se trouvant du côté québécois du lac Champlain; on a présenté un diaporama dans trois terrains de camping et installé un kiosque d'information près d'une rampe de mise à l'eau d'embarcations pendant une journée;
- on a établi des liens avec les services de la faune des états américains limitrophes (New York et Vermont) en vue d'harmoniser les travaux de recherche et de protection de l'espèce.

Progrès réalisés (1998-1999)

Ontario

- le travail de rétablissement s'avère efficace : dans un site remis en état, on a découvert plus de 20 nids alors qu'il y en avait seulement 9 en 1997;



photo par Mike Oldham

- des relevés étendus de l'habitat réalisés en 1998 ont mené à de nouvelles découvertes : on a trouvé un gîte d'hivernage le long de la rivière Thames et d'autres sites de nidification en bordure de la rivière Sydenham;
- l'analyse de contaminants trouvés dans les oeufs infertiles est en cours;
- à la suite d'une campagne d'éducation continue, le public signale la présence de tortues et participe aux efforts de rétablissement de l'habitat.

Québec

- après avoir suivi par télédétection des tortues pendant deux ans, on a identifié trois gîtes d'hivernage au nord du lac Champlain et on a fait certaines observations concernant leurs déplacements : les tortues molles à épines ont été capables de se déplacer sur de grandes distances; les mâles ont parcouru de plus faibles distances que les femelles; les femelles se sont montrées fidèles aux aires de nidification et d'hivernage; et certains individus ont utilisé en 1998 un territoire d'été qui différerait de celui utilisé en 1997;
- les données de 1998 ont révélé que certaines zones situées dans le nord de la baie Missisquoi ont été utilisées pendant la saison de nidification et pendant l'été, en plus de deux zones déjà connues, soit la rivière aux Brochets et la baie Chapman.

Objectifs (1999-2000)

Ontario

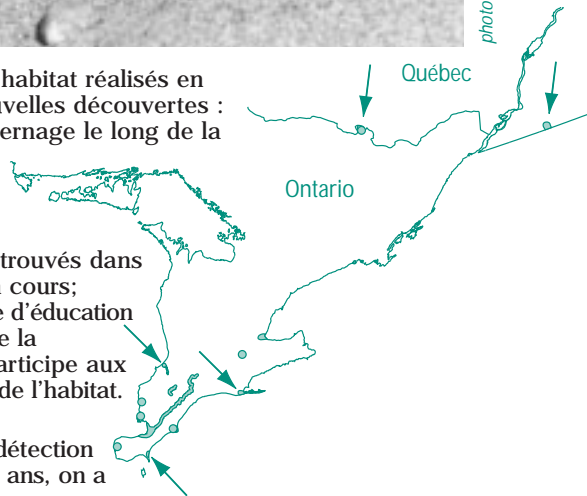
- poursuivre les efforts de recherche et de rétablissement entrepris en 1998/99, y compris le travail consistant à relever les sites de nidification en bordure des rivières Thames et Sydenham, de même que surveiller le succès de nidification;

Situation

COSEPAQ : menacée, 1991

Dernière estimation de la population : des estimations fiables des populations sont encore absentes au Canada; on estime en général qu'il y a de 1000 à 2000 tortues molles dans le sud de l'Ontario et probablement moins de 100 au Québec. En 1998, on a trouvé en Ontario au moins 133 femelles reproductrices à Long Point, 61 à Rondeau et 68 le long de la section de 20 km de la rivière Thames directement en aval du barrage Springbank à London

Causes de préoccupation actuelles : pillages de nids, en particulier le long de la rivière Thames; destruction des nids par des prédateurs, spécialement à Rondeau; perte continue de sites propres à la nidification, à l'exposition au soleil et à l'hivernage; isolement, en raison d'un habitat inapproprié, de populations qui auraient pu être déjà contiguës; vulnérabilité des populations au morcellement de l'habitat; effets possibles des contaminants; et introduction d'espèces exotiques (p. ex., la tortue molle de Floride)



Tortue molle à épines suite

- mettre l'accent sur d'autres opérations de télémétrie le long de la rivière Thames, dans les limites de la ville de London ainsi que sur le bord du lac Érié.

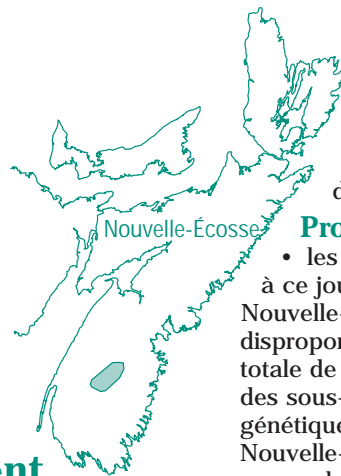
Québec

- suivre par télémétrie six femelles en juin 1999 afin de trouver leurs sites de nidification;
- recueillir les oeufs infertiles pour faire une analyse des contaminants;
- poursuivre les recherches sur les déplacements des tortues molles à épines et l'utilisation qu'ils font de leur habitat dans la partie nord du lac Champlain en utilisant la télémétrie;
- entreprendre une étude par capture, marquage et recapture le long des rivières aux Brochets et Missisquoi pour recueillir des données morphologiques; prélever des échantillons de tissu pour faire des analyses d'ADN ultérieures; et estimer la taille de la population;
- mettre sur pied un réseau d'observateurs le long de la rivière des Outaouais, de la rivière Richelieu et du fleuve Saint-Laurent;
- mettre en circulation une nouvelle affiche permettant de différencier la tortue molle à épines des autres espèces de tortue présentes au Québec.

Tortue mouchetée [population de la Nouvelle-Écosse] (*Emydoidea blandingii*)



photo par Tom Herman



Mesures de rétablissement (1998-1999)

- on a placé des écrans par-dessus les nids pour les protéger contre les rats laveurs et d'autres prédateurs.

Progrès réalisés (1998-1999)

- les recherches en génétique réalisées à ce jour indiquent que les tortues de la Nouvelle-Écosse représentent une quantité disproportionnée de la diversité génétique totale de l'espèce et qu'il pourrait y avoir des sous-groupes identifiables génétiquement au sein de la population de la Nouvelle-Écosse;
- un nombre important d'adultes ont été découverts à l'extérieur du parc et d'autres jeunes tortues ont été trouvées à un deuxième endroit, également à l'extérieur du parc.

Objectifs (1999-2000)

- continuer la surveillance intensive de la population découverte récemment en dehors du parc (en particulier au nouveau site où l'on a trouvé des jeunes), y compris poursuivre les recherches sur les déplacements saisonniers, le comportement de nidification et les estimations d'abondance;
- continuer de mettre au point un modèle d'habitat prédictif, à partir de données obtenues dans les limites du parc, afin de retrouver toute autre population en-dehors du parc, en intégrant, au besoin, la nouvelle technologie du SIG et les bases de données provinciales;
- poursuivre et étendre l'évaluation de la structure génétique des populations, y compris l'estimation de la paternité dans les sites de ponte, les points communs entre les sous-populations en Nouvelle-Écosse et la relation entre les populations de la N.-É. et celles localisées ailleurs en Amérique du Nord.

Situation

COSEPAC : menacée, 1993

IUCN : à risque moins élevé : presque menacée, 1996

Dernière estimation de la population : 132 adultes dans le parc national Kejimikujik, moins de 50 adultes à l'extérieur du parc (1996)

Causes de préoccupation

actuelles : le succès de la ponte pourrait être limité en raison de la courte période d'incubation en N.-É. et de l'inondation des nids; la prédation par le raton-laveur des oeufs et des jeunes, aggravée par l'aménagement des installations du parc près des sites de ponte des tortues

Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement : T. Herman, Université Acadia (Nouvelle-Écosse)

Statut du plan de rétablissement : approuvé en 1998

But du plan : en arriver à une population autosuffisante de tortues mouchetées dans l'aire de répartition connue en Nouvelle-Écosse

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- on a poursuivi la surveillance de la population de tortues mouchetées dans le parc national Kejimikujik;
- on a continué de marquer et de surveiller les tortues mouchetées (des adultes pour la plupart) dans un site découvert à l'extérieur du parc;
- on a poursuivi une enquête sur la variation génétique dans les populations sur toute l'aire de répartition de l'espèce en Amérique du Nord;
- on a continué d'étudier la prédation par les rats laveurs des nids de tortue.

Braya de Long (*Braya longii*) et Braya de Fernald (*Braya fernaldii*)

photo des brayas de Long par Joe Brazil



Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement :
L. Hermanutz et H. Mann, Université Memorial (Terre-Neuve)

Statut du plan de rétablissement :
en préparation, doit être soumis d'ici juillet 1999

But du plan : assurer la viabilité à long terme des brayas de Long et de Fernald dans leur habitat naturel, à savoir les terrains calcaires dénudés de la péninsule Northern, et au besoin établir des populations ex situ dans des zones protégées à l'intérieur des terrains dénudés

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- une reconnaissance intensive a mené à la découverte de populations de brayas dans les terrains calcaires dénudés de la péninsule Northern de Terre-Neuve;
- on a déterminé le nombre et la densité des individus de chaque population;
- on a déterminé le régime de perturbation de chaque site (d'origine humaine ou naturelle) et établi des sites de surveillance à long terme à chaque emplacement en étiquetant des sujets de façon permanente;
- on a mesuré les caractéristiques de croissance et de reproduction des plantes étiquetées;
- on a comparé les données du cycle biologique de plantes soumises à divers régimes de perturbation pour connaître les facteurs qui influent sur la viabilité à long terme des populations et sur leur pérennité.

Mesures de rétablissement (1998-1999)

- on a cherché à mettre sur pied une zone de protection provisoire de l'habitat pour les habitats « en péril » de même que des initiatives de gérance avec les propriétaires des sites où poussent les brayas de Long et de Fernald;
- une banque de graines ex situ a été créée aux jardins botaniques de l'Université Memorial.

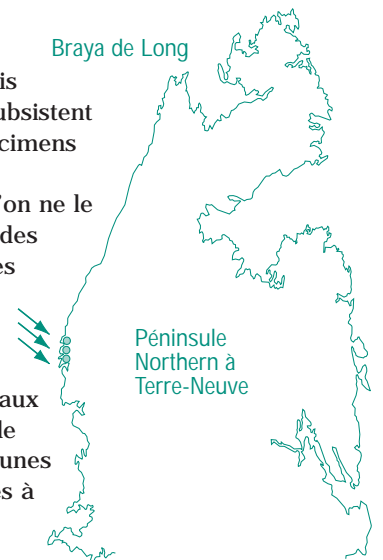
Progrès réalisés (1998-1999)

- on a confirmé qu'il n'y avait que trois populations de braya de Long qui subsistent encore et qu'il y avait moins de spécimens de plantes présents dans les quatre populations de braya de Fernald qu'on ne le croyait d'abord; la répartition réelle des plantes dans les populations connues était plus importante que prévu.

Objectifs (1999-2000)

- trouver d'autres populations;
- comparer le taux de croissance, le taux de survie, l'adaptation du système de reproduction et le recrutement de jeunes plants dans les populations soumises à des régimes différents de perturbation;
- mesurer les caractéristiques environnementales à chaque site;
- prélever des échantillons représentatifs de la diversité génétique de toutes les populations et déterminer le taux de pollinisation croisée;
- définir les composantes du régime naturel de perturbation (type, gravité, intensité et taille) à l'intérieur des terrains calcaires dénudés et utiliser cette information pour évaluer les répercussions des humains sur la stabilité et la viabilité à long terme des espèces de braya;
- mettre de l'avant des programmes éducatifs dans les collectivités associées aux terrains calcaires dénudés de la péninsule Northern;
- rendre visite aux maires des collectivités installées près des habitats « en péril » afin de trouver un appui pour mener à bien les efforts de conservation.

Braya de Long



Péninsule Northern à Terre-Neuve

Braya de Fernald



Péninsule Northern à Terre-Neuve

Situation

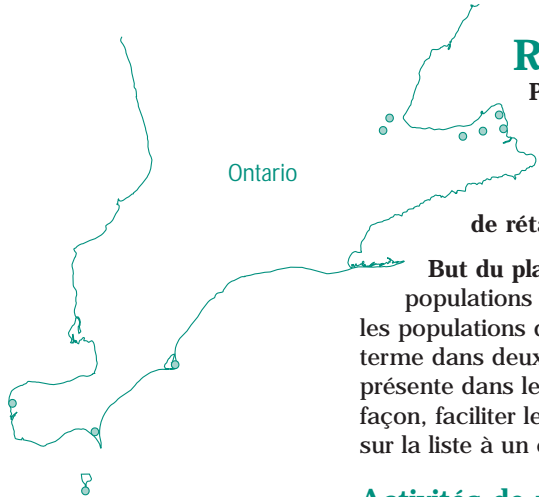
COSEPAC : Braya de Long, en danger de disparition, 1997; Braya de Fernald: menacé, 1997

Dernière estimation de la population : Braya de Long, 6000 plantes réparties en trois populations; Braya de Fernald, 1500 plantes réparties en quatre populations

Causes de préoccupation actuelles : perte d'habitats constitués de terrains calcaires dénudés attribuable à l'exploitation de carrières de gravier, à la construction de routes et au développement anthropique



Mûrier rouge (*Morus rubra*)



Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement : J. D. Ambrose, Zoo de Toronto

Statut du plan de rétablissement : préliminaire

But du plan : conserver la stabilité des populations et, au besoin, rendre à nouveau les populations de mûrier rouge stables à long terme dans deux régions où cette espèce est présente dans le sud de l'Ontario et, de cette façon, faciliter le passage de son classement sur la liste à un échelon inférieur.

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- on a recensé les six populations importantes; on a entrepris un programme de surveillance démographique afin d'évaluer la viabilité du mûrier rouge au Canada;
- on a estimé l'importance de l'hybridation dans les six populations principales à l'aide de marqueurs génétiques RAPD;
- on a comparé la morphologie des feuilles des mûriers rouges, blancs et hybrides et on a préparé un index des hybrides aux fins d'identification sur le terrain;

- on a comparé les populations de mûrier rouge du nord et du sud en ce qui a trait aux caractéristiques de l'habitat et à la croissance en serre.

Situation

COSEPAAC : menacé, 1987

Dernière estimation de la population : 117 arbres (107, dans les six populations les plus importantes, plus 10 autres individus dans quatre autres sites); de nombreux hybrides de mûrier rouge et blanc se retrouvent également dans bon nombre de ces populations

Causes de préoccupation actuelles : hybridation avec le mûrier blanc, populations petites pour maintenir leur viabilité, brûlure des rameaux chez certaines populations qui constitue une cause de mortalité

Mesures de rétablissement (1998-1999)

- on a enlevé périodiquement des mûriers blancs de la Pointe Pelée depuis 1993;
- en 1998, on a marqué des arbres de mûrier blanc et on les a éliminés de certaines régions de la réserve naturelle provinciale de Fish Point et du parc national de la Pointe-Pelée.

Progrès réalisés (1998-1999)

- on a confirmé l'existence d'hybrides pour la Pointe Pelée grâce à des analyses génétiques; l'analyse de tous les arbres de type intermédiaire se poursuit;
- on a découvert que les habitats du nord et du sud présentent des différences importantes, mais on n'a pas décelé de différences de croissance entre les populations lorsque la croissance a lieu dans le même environnement; l'expérience sur la croissance va se poursuivre une autre année;
- on a découvert des différences importantes dans la morphologie des feuilles entre les mûriers rouges et blancs; les hybrides semblent ressembler davantage aux mûriers blancs qu'aux mûriers rouges.

Objectifs (1999-2000)

- entreprendre un programme expérimental d'enlèvement des mûriers blancs, avec des mesures de contrôle appropriées, pour évaluer les effets de l'enlèvement de mûriers blancs, poussant à proximité, sur l'hybridation et la fertilité du mûrier rouge; cela va aider également à déterminer une distance raisonnable d'exclusion pour l'élimination du mûrier blanc;
- étendre la surveillance démographique afin d'évaluer la viabilité des populations.



photo par John Ambrose

Paruline polyglotte photo par Ruth Sullivan



Rétablissement

Présidence de l'équipe de rétablissement :
D. Cannings, Cannings Holm Consulting

Statut du plan de rétablissement : plan pour l'écosystème en préparation

Buts du plan : maintenir un nombre suffisant et une bonne diversité d'habitats afin de soutenir la fonction de l'écosystème dans le Sud de l'Okanagan; préserver des populations viables de toutes les espèces indigènes; gérer l'écosystème du Sud de l'Okanagan de façon à équilibrer les besoins écologiques avec les besoins économiques et sociaux des communautés locales

Activités de recherche et de surveillance (1998-1999)

- on a terminé une évaluation scientifique de l'état de l'écosystème du Sud de l'Okanagan;
- on a entrepris un projet de modélisation du paysage;
- on a poursuivi des recherches au niveau de la maîtrise axées sur l'analyse des habitats dans le Sud de l'Okanagan dans le but d'établir un système efficace de réserves qui préserverait tous les éléments des habitats dans la région.

Mesures de rétablissement (1998-1999)

- on a produit un atlas des habitats des 32 espèces figurant sur les listes rouge et bleue de la province, se trouvant dans le Sud de l'Okanagan, afin de faciliter les prises de décision relativement à l'utilisation des terres dans la région;
- on a produit un prospectus sur le rétablissement de l'écosystème du Sud de l'Okanagan afin d'obtenir un appui plus grand à tous les paliers de gouvernement.

Progrès réalisés (1998-1999)

- on a découvert une nouvelle espèce pour le Canada : il s'agit de la musaraigne de Merriam (*Sorex merriami*).

Objectifs (1999-2000)

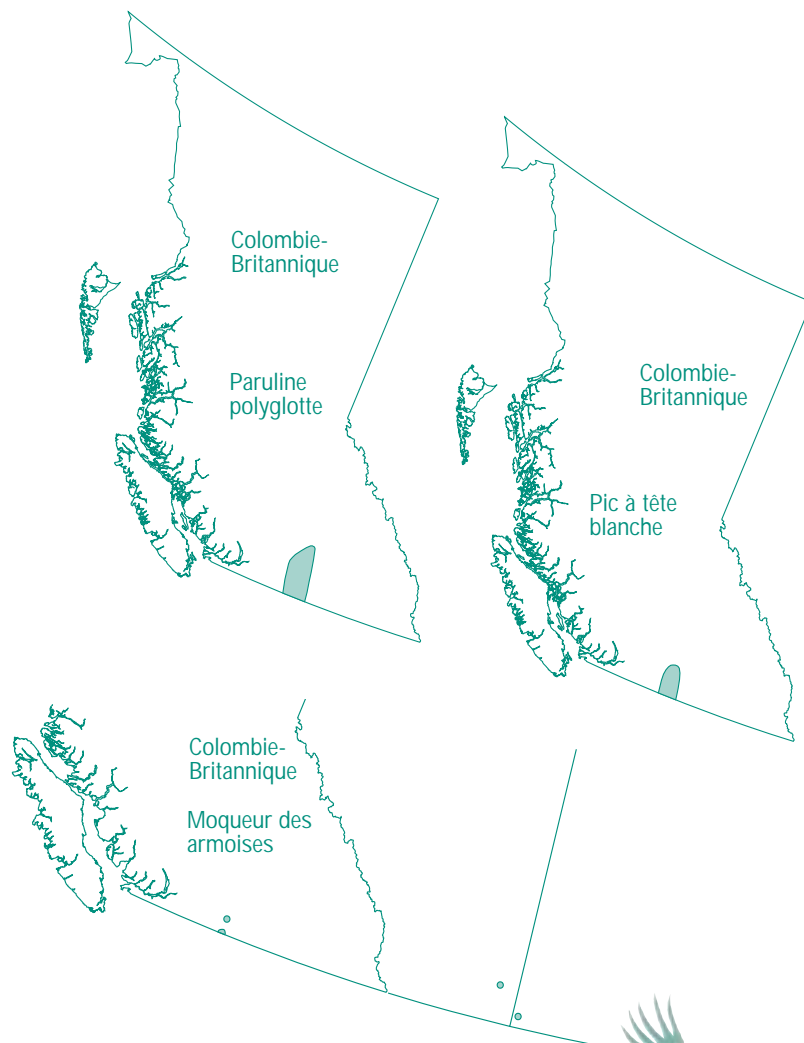
- compléter le prospectus en y joignant un plan stratégique;
- poursuivre le projet de modélisation afin de produire un modèle général des répercussions socio-économiques et environnementales des diverses options de développement dans le Sud de l'Okanagan.

Situation

COSEPAC : petit phrynosome de Douglas (*Phrynosoma douglassii*) : disparue du Canada, 1992; Moqueur des armoises (*Oreoscoptes montanus*) : en danger de disparition, 1992; Pic à tête blanche (*Picoides albolarvatus*) : menacée, 1992; Paruline polyglotte [population de la C.-B.] (*Icteria virens auricollis*) : menacée, 1994

Dernières estimations de la population : non disponibles; il s'agit d'un vaste plan qui englobe un grand nombre d'espèces partageant le même habitat

Causes de préoccupation actuelles : perte et dégradation continues de l'habitat



Résumé d'autres activités

Mammifères

Le carcajou [population de l'Est] (*Gulo gulo*)

Statut selon le COSEPAC : en danger de disparition, 1989

En 1998-1999, l'équipe de rétablissement est entrée en rapport avec les collectivités autochtones du nord du Québec et du Labrador pour solliciter leur appui pour les activités de rétablissement proposées qui auraient une incidence sur la population de carcajous du Nord. On a recueilli des rapports d'observation et d'autres informations des Autochtones, de fournisseurs, de chasseurs, d'autres résidents et de visiteurs dans la région. L'ébauche du plan de rétablissement est en révision, à la suite de discussions avec les représentants de conseils de bandes autochtones. On s'attend à ce que le plan soit présenté au RESCAPÉ pour approbation pendant l'année budgétaire 1999-2000.

Présidence de l'équipe de rétablissement :

M. Huot, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec

Le putois d'Amérique (*Mustela nigripes*)

Statut selon le COSEPAC : disparu au Canada, 1978

Le rétablissement a pour but l'amélioration du statut du putois d'Amérique, soit de la désignation d'« espèce disparue du Canada » à « espèce en danger de disparition », par la réintroduction d'animaux élevés en captivité dans l'aire de répartition passée de l'espèce. Cependant, la mise en oeuvre du rétablissement est suspendue, parce que la population de proie (le chien de prairie) est trop petite pour soutenir une population viable de putois sauvages au Canada. Le programme d'élevage en captivité du Zoo de la communauté urbaine de Toronto, qui fait partie du programme de rétablissement nord-américain, s'est poursuivi en 1998-1999.

Présidence de l'équipe de rétablissement :

E. Wiltse, Saskatchewan Environment and Resource Management

Oiseaux

La Paruline de Kirtland (*Dendroica kirtlandii*)

Statut selon le COSEPAC : en danger de disparition, 1979

La dernière observation confirmée de nids au Canada remonte à 1945, mais des mâles chanteurs sont aperçus à l'occasion dans les jeunes forêts de pins en Ontario. Les activités de rétablissement prévues pour 1999-2000 comprennent un relevé d'habitats éventuels en Ontario, particulièrement des sites proches des populations du Michigan, pour déterminer s'il existe une population nicheuse de Parulines de Kirtland au Canada. Si des oiseaux nicheurs sont découverts, on entreprendra des activités pour maintenir ou accroître la population.

Présidence de l'équipe de rétablissement :

R. Pratt, Service canadien de la faune

Le Tétrás des armoises (*Centrocercus urophasianus urophasianus*)

Statut selon le COSEPAC : population des Prairies : en danger de disparition, 1998; population de Colombie-Britannique : disparue du Canada, 1997

Une équipe de rétablissement du tétras des armoises dans les Prairies s'est formée sans l'appui du RESCAPÉ, regroupant des intervenants de divers horizons de l'Alberta et de la Saskatchewan. Pour la mise au point de son plan pour le tétras des armoises, l'équipe suit la structure générale et la présentation de plans de rétablissement antérieurs du RESCAPÉ. En février 1999, un groupe de travail a fourni une première ébauche du plan de rétablissement pour examen par toute l'équipe.

Coprésidences de l'équipe de rétablissement

dans les Prairies : K. Lungle (Alberta) et W. Harris (Saskatchewan)

Amphibien

La grenouille léopard [population des montagnes du sud de la Colombie-Britannique] (*Rana pipiens*)

Statut selon le COSEPAC : en danger de disparition, 1998

Les causes exactes du déclin de la population sont inconnues, mais parmi les facteurs probables on retrouve la perte ou la dégradation des habitats des terres humides, l'ensemencement de poisson de pêche sportive, l'utilisation de pesticide, les maladies et l'accroissement du rayonnement ultraviolet. On n'a pas encore créé une équipe de rétablissement, mais des activités de surveillance et des recherches limitées sur leurs déplacements et leurs habitats sont en cours.

Personne-ressource pour l'espèce : L. Friis, Ministry of Environment, Lands and Parks, Colombie-Britannique



Définition des catégories

Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPA) :

Disparue : Une espèce qui n'existe plus.

Disparue au Canada : Une espèce qui n'est plus présente au Canada à l'état sauvage, mais qui est présente ailleurs.

En danger de disparition : Une espèce exposée à une disparition ou à une extinction imminente.

Menacée : Une espèce susceptible de devenir en danger de disparition si les facteurs limitants auxquels elle est exposée ne sont pas supprimés.

Vulnérable : Une espèce qui est préoccupante à cause de caractéristiques qui la rendent particulièrement sensible aux activités humaines ou à certains phénomènes naturels.

Non en péril : Une espèce qui, après évaluation, est jugée non en péril.

Indéterminée : Une espèce dont le statut ne peut être précisé à cause d'un manque de données scientifiques.

Espèces : toute espèce indigène, sous-espèce, population ou variété de faune et de flore sauvage géographiquement définie.

<http://www.cosewic.gc.ca/CSEMDC/Terms.cfm>

U.S. Endangered Species Act :

En danger de disparition : Toute espèce menacée de disparition dans toute son aire de répartition ou dans une partie considérable de celle-ci.

Menacée : Toute espèce qui pourrait devenir en danger de disparition dans un avenir prévisible dans toute son aire de répartition ou dans une partie considérable de celle-ci.

<http://www.fws.gov/r9endspp/esasum.html>

Catégories de la Liste rouge de l'UICN :

Éteint : Un taxon est dit "Éteint" lorsqu'on ne peut raisonnablement douter que le dernier représentant est mort.

Éteint à l'état sauvage : Un taxon est dit "Éteint à l'état sauvage" (lorsqu'il ne survit qu'en culture, en captivité ou dans le cadre d'une population (ou de populations) naturalisée(s), nettement en dehors de son ancienne aire de répartition. Un taxon est présumé "Éteint à l'état sauvage" lorsque des enquêtes détaillées menées dans ses habitats connus et/ou probables, à des périodes appropriées (rythmes circadien, saisonnier, annuel), et

dans l'ensemble de son aire de répartition historique n'ont pas permis de noter la présence d'un seul individu. Les enquêtes devraient porter sur une durée adaptée au cycle et aux formes biologiques du taxon.

Gravement menacé d'extinction : Un taxon est dit "Gravement menacé d'extinction" lorsqu'il est confronté à un risque d'extinction à l'état sauvage extrêmement élevé et à court terme, tel que défini par l'un quelconque des cinq critères.

Menacé d'extinction : Un taxon est dit "Menacé d'extinction" lorsque, sans être "Gravement menacé d'extinction", il est néanmoins confronté à un risque d'extinction à l'état sauvage très élevé et à court terme, tel que défini par l'un quelconque des cinq critères.

Vulnérable : Un taxon est dit "Vulnérable" lorsque, sans être "Gravement menacé d'extinction" ni "Menacé d'extinction", il est néanmoins confronté à un risque d'extinction à l'état sauvage élevé et à moyen terme, tel que défini par l'un quelconque des cinq critères.

Faible risque : Un taxon est dit "Faible risque" lorsque son évaluation a montré qu'il ne remplissait aucun des critères des catégories "Gravement menacé d'extinction", "Menacé d'extinction", ou "Vulnérable", en étant suffisamment documenté. Les taxons inclus dans la catégorie "Faible risque" peuvent être séparés en trois sous-catégories :

- 1 Dépendant de mesures de conservation. Les taxons qui font l'objet d'un programme de conservation continu, spécifique au taxon ou à son habitat, dont la cessation entraînerait le passage du taxon dans l'une des catégories menacées ci-dessus dans un délai de 5 ans.
- 2 Quasi menacé. Les taxons ne répondant pas aux critères de la catégorie "Dépendant de mesures de conservation", mais qui se rapprochent de ceux de la catégorie "Vulnérable".
- 3 Préoccupation mineure. Les taxons ne répondant pas aux critères de la catégorie "Dépendant de mesures de conservation" ni à celle de "Quasi menacé".

<http://www.iucn.org/themes/ssc/redlists/fr-catég.htm>



Équipes de rétablissement RESCAPÉ (*président(e))

ARLEQUIN PLONGEUR [pop. de l'Est]

W. Monteverchi*	Memorial University of Newfoundland
D. Amirault	Service canadien de la faune
M. Bateman	Environnement Canada
J. Brazil	Dept. of Forest Res. & Agrifoods (T.-N.)
S. Gilliland	Service canadien de la faune
R.I. Goudie	Consultant
R. Milton	Dept. of Natural Resources (N.-É.)
G. Mittelhauser	Coastal Maine Biological Research Station (observateur)
J.-P. Savard	Service canadien de la faune
K. Tripp	U.S. Fish and Wildlife Service (observateur)

BISON DES BOIS

C. Gates*	University of Calgary
N. Cool	Parc national Elk Island
M. Hoefs	Ministère des richesses renouvelables (Yukon)
R. Larche	Ministère des ressources naturelles (Manitoba)
D. Moyles	Dept. of Environment (Alberta)
J. Nishi	Dept. of Resources, Wildlife and Economic Dev. (T.N-O)
H. Reynolds	Service canadien de la faune
H. Schwantje	Ministry of Env., Lands and Parks (C.-B.)
R. Stephenson	Dept. of Fish and Game (Alaska) (observateur)

BRAYA DE FERNALD / BRAYA DE LONG

L. Hermanutz*	Memorial University of Newfoundland
H. Mann*	Memorial University of Newfoundland
D. Ballam	Dept. of Tourism, Culture and Recreation (T.-N.)
T. Bell	Memorial University of Newfoundland
J. Brazil	Dept. of Forest Resources and Agrifoods (T.-N.)
G. Gibbons	Dept. of Forest Resources and Agrifoods (T.-N.)
J. Maunder	Dept. of Tourism, Culture and Recreation (T.-N.)
S. Meades	Consultant
W. Nicholls	Memorial University of Newfoundland
G. Ringius	Cabinet de consultants Ringius et Associés
N. Smith	Consultant

BRUANT DE HENSLOW

R. Pratt*	Service canadien de la faune
M. Austen	Expert technique
M. Cadman	Service canadien de la faune
D. Cuddy	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
R. Knapton	Études d'Oiseaux Canada

CARCAJOU [pop. de l'Est]

M. Huot*	Ministère de l'env. et de la faune (Québec)
V. Banci	RESCAN, Colombie-Britannique
J. Brazil	Dept. of Forest Res. & Agrifoods (T.-N.)
M. Crête	Ministère de l'env. et de la faune (Québec)
J. Huot	Centre d'études nordiques (Québec)
R. Lafond	Ministère de l'env. et de la faune (Québec)
J. Lapointe	Ministère de l'env. et de la faune (Québec)
R. Otto	Dept. of Forest Res. & Agrifoods (T.-N.)
P. Paré	Fondation pour la sauvegarde des espèces menacées du Québec

CARIBOU DE PEARY [pop. de l'île Banks, pop. du haut et du bas Arctique]

A. Gunn*	Dept. of Resources, Wildlife and Economic Development (T.N-O.)
J. Adamczewski	Sahtu Renewable Resources Board
S. Akeegok	Dept. of Resources, Wildlife and Economic Development (T.N-O.)
S. Atkinson	Dept. of Resources, Wildlife and Economic Development (T.N-O.)
E.L. Miller	Service canadien de la faune
J. Nagy	Dept. of Resources, Wildlife and Economic Development (T.N-O.)
D. Shackleton	University of British Columbia
C. Shank	Dept. of Environment (Alberta)
C. Strobeck	University of Alberta

CHEVÊCHE DES TERRIERS

G. Holroyd*	Service canadien de la faune
U. Banasch	Service canadien de la faune
S. Brechtel	Dept. of Environment (Alberta)
B. Bristol	Agriculture et Agro-alimentaire Canada
D. Brodie	Parc faunique de Kamloops
M. Chutter	Ministry of Env., Lands and Parks (C.-B.)
G. Court	Dept. of Environment (Alberta)
K. De Smet	Ministère des ressources naturelles (Manitoba)
G. Duck	Moose Jaw Exhibition Grounds
P. Fargey	Parcs Canada
R. Fyfe	Canadian Preservation Trust
W. Harris	Dept. of Env. and Res. Management (Sask.)
B. Haug	Expert technique
E. Leupin	Ministry of Env., Lands and Parks (C.-B.)
D. Low	Ministry of Env., Lands and Parks (C.-B.)
R. Martin	Eastern Irrigation District
R. Poulin	Dept. of Env. and Res. Management (Sask.)
K. Scalise	Dept. of Env. and Res. Management (Sask.)
J. Schmutz	University of Saskatchewan
D. Scobie	Avocet Environmental Inc.
R. Sissons	University of Alberta
M. Skeel	Nature Saskatchewan
J. Spicer	Operation Grassland Community
P. Strankman	Canadian Cattlemen's Association
D. Todd	Dept. of Env. and Res. Management (Sask.)
H. Trefry	Service canadien de la faune
L. Veitch	Dept. of Agriculture (Saskatchewan)
G. Wagner	Conor Pacific Environmental
T. Wellicome	University of Alberta



Équipes de rétablissement RESCAPÉ suite

CHOUETTE TACHETÉE

D. Dunbar*	Ministry of Env., Lands and Parks (C.-B.)
F. Bunnell	University of British Columbia
B. Harper	Ministry of Env., Lands and Parks (C.-B.)
R. Jeffery	British Columbia Truck Loggers Association
R. Millikin	Service canadien de la faune
B. Rosenberg	B.C. Council of the Forest Industry
R. Thompson	Ministry of Forests (C.-B.)
A. van Woudenberg	Northwestern Wildlife Preservation Society

COULEUVRE AGILE BLEUE

B. Porchuk* (intérim)	Études d'Oiseaux Canada
R. Brooks	University of Guelph
C. Campbell	Consultant
T. Crabe	Parc provincial Pinery
J. Kamstra	Gartner Lee Ltd.
T. Mason	Zoo de Toronto
B. McCloskey	University of Windsor
B. Murphy	Musée royal de l'Ontario
K. Prior	Service canadien de la faune
R. Willson	University of Guelph
A. Woodliffe	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
R. Zappalorti	Herpetological Associates

COULEUVRE D'EAU DU LAC ÉRIÉ

D. Hector*	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
D. Coulson	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
P. Hunter	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
R. King	Northern Illinois University
D. Winn	Ohio University

COULEUVRE OBSCURE

S. Thompson*	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
M. Gartshore	Consultant
J. Leggo	Parc national des Îles-du-Saint-Laurent
M. Ogilvie	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
K. Prior	Service canadien de la faune
A. Yagi	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)

COURLIS ESQUIMAU

C. Gratto-Trevor*	Service canadien de la faune
J. Brazil	Dept. of Forest Resources and Agrifoods (T.-N.)
S. Brechtel	Dept. of Environment (Alberta)
S. Carriere	Dept. of Resources, Wildlife and Economic Development (T.N.-O.)
P. Laporte	Service canadien de la faune
E. Wiltse	Dept. of Env. and Res. Management (Sask.)

CROTALE MASSASAUGA DE L'EST

K. Prior*	Service canadien de la faune
R. Black	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
K. Cedar	Ojibway Nature Centre
K. Frohlich	Niagara Peninsula Conservation Authority
R. Gray	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
B. Johnson	Zoo de Toronto
J. Middleton	Brock University
C. Parent	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)

S. Parker	Patrimoine Canada
P. Pratt	Ojibway Nature Centre
M. Villeneuve	Patrimoine Canada
A. Yagi	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
P. Zorn	Patrimoine Canada

ÉCOSYSTÈME DU SUD DE L'OKANAGAN

(équipe s'occupe du Petit phrynosome de Douglas, le Moqueur des armoises, le Pic à tête blanche et la Paruline polyglotte)

D. Cannings*	Cannings Holm Consulting
T. Chapman	Conseil du FNOSEPS
T. Ethier	Ministry of Env., Lands and Parks (C.-B.)
D. Fraser	Ministry of Env., Lands and Parks (C.-B.)
L. Hartley	Agent de planification communautaire
W. Klenner	Ministry of Forests (C.-B.)
P. Krannitz	Service canadien de la faune
A. McLean	Ministry of Forests (C.-B.)
T. Northcote	University of British Columbia
G. Scudder	University of British Columbia
J. Surgenor	Ministry of Env., Lands and Parks (C.-B.)

FAUCON PÈLERIN (ANATUM)

G. Holroyd*	Service canadien de la faune
D. Amirault	Service canadien de la faune
T. Armstrong	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
U. Banasch	Service canadien de la faune
D. Bird	Université McGill
J. Brazil	Dept. of Forest Resources and Agrifoods (T.-N.)
S. Brechtel	Dept. of Environment (Alberta)
M. Chutter	Ministry of Env., Lands and Parks (C.-B.)
E. Daigle	Parc national Fundy
C. Dauphiné	Service canadien de la faune
M. Elderkin	Dept. of Natural Resources (N.-É.)
M. Hoefs	Ministère des richesses renouvelables (Yukon)
G. Holroyd	Service canadien de la faune
P. Laporte	Service canadien de la faune
R. Larche	Ministère des ressources naturelles (Manitoba)
D. Lemon	Fonds mondial pour la nature
M. Lepage	Ministère de l'env. et de la faune (Québec)
R. Longmuir	Dept. of Env. and Res. Management (Sask.)
B. Reside	Patrimoine Canada
C. Shank	Dept. of Environment (Alberta)
L. Shutt	Service canadien de la faune
P. Thompson	University of Saskatchewan

GRUE BLANCHE (équipe internationale conjointe Canada/États-Unis)

B. Johns*	Service canadien de la faune
T. Stehn*	U.S. Fish and Wildlife Service
G. Archibald	International Crane Foundation
D. Bergeson	Parc national Wood Buffalo
S. Carrière	Dept. of Resources, Wildlife and Economic Development (T.N.-O.)
G. Gee	Patuxent Wildlife Research Centre
D. Hjertaas	Dept. of Env. and Res. Management (Sask.)
B. Huey	Whooping Crane Conservation Association
S. Nesbitt	Wildlife Research Laboratory
G. Tarry	Zoo de Calgary



Équipes de rétablissement RESCAPÉ suite

GUILLEMOT MARBRÉ

A. Harfenist*	Service canadien de la faune
A. Burger	University of Victoria
M. Chutter	Ministry of Env., Lands and Parks (C.-B.)
D. Lindsay	TimberWest Forest Ltd.
M. MacDuffee	Western Canada Wilderness Committee
T. Manley	Friends of Ecological Reserves
B. Redhead	Parcs Canada

MARMOTTE DE L'ÎLE VANCOUVER

D.W. Janz*	Ministry of Env., Lands and Parks (C.-B.)
J. Carnio	Zoo de Toronto
N.K. Dawe	Service canadien de la faune
D. Fraser	Ministry of Env., Lands and Parks (C.-B.)
B. Harper	B.C. Wildlife Federation
S. Leigh-Spencer	Federation of B.C. Naturalists
D. Lindsay	TimberWest Forest Ltd.
R. McLaughlin	MacMillan Bloedel Ltd.
D. Nagorsen	Royal British Columbia Museum
R. Simmons	Ministry of Env., Lands and Parks (C.-B.)

MARTRE D'AMÉRIQUE [pop. de Terre-Neuve]

J. Brazil*	Dept. of Forest Res. & Agrifoods (T.-N.)
L. Bateman	Sir Wilfrid Grenfell College, observateur
J.A. Bissonette	Utah State University
D. Brain	Abitibi-Price
M. Cahill	Dept. of Forest Res. & Agrifoods (T.-N.)
P. Deering	Parc national Terra Nova
O. Forsey	Consultant
D. Harrison	University of Maine
B. Hearn	Service canadien des forêts
G. Jennings	Consultant
J. Lemon	Consultant
L. Mayo	Dept. of Forest Res. & Agrifoods (T.-N.)
M. McGrath	Dept. of Forest Res. & Agrifoods (T.-N.)
G. Mitchell	Consultant
L. Moores	Newfoundland Forest Service
L. O'Driscoll	Dept. of Forest Res. & Agrifoods (T.-N.)
M. Pitcher	Parc naturel Salmonier
G. Van Dusen	Corner Brook Pulp & Paper Ltd.

MOUCHEROLLE VERT/PARULINE À CAPUCHON

M. Cadman*	Service canadien de la faune
P. Carson	Consultant
K. Elliot	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
L. Friesen	Service canadien de la faune
M. Gartshore	Consultante
D. Martin	Consultant
J. McCracken	Études d'Oiseaux Canada
J. Oliver	Office de protection de la nature de la Région de Long Point

B. Stutchbury	Université York
D. Sutherland	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
A. Woodliffe	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)

MÛRIER ROUGE

J. Ambrose*	Zoo de Toronto
K. Burgess	Université de Guelph
L. DeVerno	Service canadien des forêts (Fôrets Canada)
B. Husband	Université de Guelph
D. Joyce	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
G. Moulard	Héritage Canada
P. Prevett	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
L. Twolan	Service canadien de la faune
G. Waldron	Consultant
A. Woodliffe	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)

PARULINE DE KIRTLAND

R. Pratt*	Service canadien de la faune
P. Aird	University of Toronto
M. Austen	Ontario Rare Breeding Bird Program
I. Bowman	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
H. Dewar	Service canadien de la faune

PARULINE ORANGÉE

J. McCracken*	Études d'Oiseaux Canada
P. Burns	Parc provincial Rondeau
M. Cadman	Service canadien de la faune
J. Robinson	Service canadien de la faune
D. Sutherland	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
E. Wake	Rondeau Provincial Park
A. Woodliffe	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)

PIE-GRÈCHE MIGRATRICE

R. Wenting*	Service canadien de la faune
-------------	------------------------------

Équipe de l'Est

R. Wenting*	Service canadien de la faune
D. Bird	Université McGill
T. Birt	Zoo de Toronto
M. Bradstreet	Études d'Oiseaux Canada
M. Cadman	Service canadien de la faune
A. Chabot-Vogel	Consultante
D. Cuddy	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
P. Laporte	Service canadien de la faune
T. Mason	Zoo de Toronto
L. Shutt	Centre national de recherche faunique, SCF

Équipe des Prairies

B. Johns*	Service canadien de la faune
R. Bjorge	Dept. of Environment (Alberta)
K. De Smet	Ministère des ressources naturelles (Manitoba)
W. Harris	Expert technique
E. Wiltse	Dept. of Env. & Res. Management (Sask.)



Équipes de rétablissement RESCAPÉ suite

PLUVIER SIFFLEUR

Équipe de l'Atlantique

D. Amirault*	Service canadien de la faune
J. Brazil	Dept. of Forest Res. & Agrifoods (T.-N.)
R. Chiasson	Piper Project
G. Corbett	Parcs Canada
R. Curley	Dept. of Fisheries and Environment (Î.-P.-É.)
M. Elderkin	Dept. of Natural Resources (N.-É.)
S. Flemming	Parcs Canada
M. Huot	Ministère de l'env. et de la faune (Québec)
P. Laporte	Service canadien de la faune
C. Stewart	Halifax Field Naturalists
L. Swanson	Ministère des ressources naturelles et de l'énergie (N.-B.)

Équipe des Prairies

P. Goossen*	Service canadien de la faune
R. Bjorge	Dept. of Environment (Alberta)
S. Haig	U.S. Geological Survey
W. Harris	Dept. of Env. and Res. Management (Sask.)
L. Heyens	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
R. Jones	Ministère des ressources naturelles (Manitoba)
B. Koonz	Ministère des ressources naturelles (Manitoba)
N. McPhillips	U.S. Fish and Wildlife Service, observateur
G. Morrison	Service canadien de la faune
J. Sidle	United States Forest Service, observateur
E. Wiltse	Dept. of Env. and Res. Management (Sask.)

PUTOIS D'AMÉRIQUE

E. Wiltse*	Dept. of Env. and Res. Management (Sask.)
S. Brechtel	Dept. of Environment (Alberta)
J. Carnio	Zoo de Toronto
L. Dickson	Service canadien de la faune
P. Fargey	Parc national Grasslands
C. Schroeder	Saskatchewan Natural History Society
R. Stardom	Service canadien de la faune

RÂLE ÉLÉGANT

L. Maynard*	Service canadien de la faune
P. Ashley	Service canadien de la faune
L. Friesen	Consultant
J. Haggeman	Service canadien de la faune
D. Lebedyk	Essex Region Cons. Authority
D. McLachlin	Canards illimités Canada
D. Sutherland	Natural Heritage Information Centre
R. Weeber	Études d'Oiseaux Canada
A. Woodliffe	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)

RENARD VÉLOCE

S. Brechtel*	Dept. of Environment (Alberta)
L. Carbyn	Service canadien de la faune
D. Eslinger	Dept. of Environment (Alberta)
P. Fargey	Parc national Grasslands
K. Scalise	Dept. of Env. and Res. Management (Sask.)
C. Smeeton	Cochrane Wildlife Reserve
G. Stuetz	Swift Fox Conservation Society

STERNE DE DOUGALL

J.S. Boates*	Dept. of Natural Resources (N.-É.)
D. Amirault	Service canadien de la faune (observateur)
A. Boyne	Service canadien de la faune
T. D'Eon	Bénévole
P. Laporte	Service canadien de la faune
M. Leonard	Dalhousie University

TORTUE MOLLE À ÉPINES

Équipe d'Ontario

M. Oldham*	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
M. Obbard*	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)
J.R. Bider	Université McGill
C. Bishop	Service canadien de la faune
J. Bonin	Consultant
R. Brooks	University of Guelph
P. Carson	Consultant
M. Fletcher	Upper Thames River Cons. Authority
P. Galois	Consultant
M. Gartshore	Consultant
B. Johnson	Zoo de Toronto
D. Martin	Upper Thames River Cons. Authority
J. Robinson	Service canadien de la faune
H. Schraeder	Ministère des Richesses naturelles (Ontario)

Équipe du Québec

M. Léveillé*	Société de la faune et des parcs, Québec
J.R. Bider	Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent
J. Bonin	Consultant
C. Daigle	Société de la faune et des parcs, Québec
M. Huot	Société de la faune et des parcs, Québec
J. Jutras	Société de la faune et des parcs, Québec
C. Lanthier	Société zoologique de Granby

TORTUE MOUCHETÉE [pop. de la Nouvelle-Écosse]

T. Herman*	Acadia University
S. Bleakney	Acadia University
J.S. Boates	Dept. of Natural Resources (N.-É.)
C. Drysdale	Parc national Kejimikujik
M. Elderkin	Dept. of Natural Resources (N.-É.)
J. Gilhen	Nova Scotia Museum
P. MacDonald	Dept. of Natural Resources (N.-É.)
I. Morrison	Parc national Kejimikujik
T. Power	Dept. of Natural Resources (N.-É.)



Situation des plans de rétablissement

Nom commun de l'espèce	Situation du plan 1998-1999	Compétences impliquées
Mammifères		
Bison des bois	préliminaire	Man., Alb., C.-B., T. N.-O., Yn, Parcs Canada, SCF
Carcajou (Est)	en préparation	T.-N., Qc
Caribou des bois (Gaspésie)	approuvé en 1993; l'équipe a été dissoute après l'atteinte des objectifs en 1995	Qc
Caribou de Peary (haut et bas Arctique et île Banks)	une ébauche de la stratégie nationale de rétablissement est à l'étude	T. N.-O., Alb., SCF
Couguar (Est)	en attente de la confirmation qu'une population indigène existe	N.-É., N.-B., Ont., Qc, SCF
Ours grizzli (Prairies)	en attente de la confirmation qu'une population indigène existe	non déterminé
Marmotte de l'île Vancouver	premier plan a été approuvé en 1994 et le second est en cours de révision	C.-B., SCF
Martre d'Amérique (Terre-Neuve)	approuvé en 1995	T.-N., Service canadien des forêts, Parcs Canada
Musaraigne de Bendire	encore aucune équipe	C.-B.
Putois d'Amérique	en attente	Alb., Man., Sask., SCF, Parcs Canada
Renard véloce	approuvé en 1995	Alb., Man., Sask., SCF, Parcs Canada
Taupe de Townsend	encore aucune équipe	C.-B.
Oiseaux		
Arlequin plongeur (Est)	approuvé en 1994	SCF, T.-N., N.-É.
Bruant de Henslow	approuvé en 1994	SCF, Ont.
Chevêche des terriers	approuvé en 1995	SCF, Alb., C.-B., Man., Sask., Parcs Canada
Chouette tachetée	rapport des choix de gestion et plan de gestion produits à la place	C.-B., SCF
Colin de Virginie	encore aucune équipe	Ont.
Courlis esquimau	les mesures de rétablissement sont en attente jusqu'à ce qu'on vérifie l'existence de l'espèce, de préférence par la découverte d'oiseaux nicheurs	SCF, T.N.-O., Alb., Sask.
Faucon pèlerin (<i>anatum</i>)	approuvé en 1987	SCF, toutes les provinces (à l'exception de l'Î.-P.-É.) et des territoires, Parcs Canada
Grue blanche	approuvé en 1993	SCF, T.N.-O., Sask., Parcs Canada
Guillemot marbré	approuvé en 1993	SCF, C.-B., Parcs Canada
Moucherolle vert (Ontario)/ Paruline à capuchon	préliminaire	SCF, Ont.



Situation des plans de rétablissement suite

Nom commun de l'espèce	Situation du plan 1998-1999	Compétences impliquées
Paruline de Kirtland	préliminaire	SCF, Ont.
Paruline orangée	préliminaire	SCF, Ont.
Pie-grièche migratrice (Est/Prairies)	approuvé en 1993	SCF, Alb., Sask., Man., Ont.
Pluvier montagnard	en attente; quelques individus ont été vus au Canada - le nombre en générale est <12	SCF
Pluvier siffleur (Prairies/Est)	le plan révisé a été présenté en 1997 et doit être révisé	SCF, Alb., Sask., Man., Qc., N.-B., N.-É., T.-N., Î.-P.-É., Parcs Canada
Râle élégant	préliminaire	SCF, Ont.
Sterne de Dougall	approuvé en 1992	SCF, N.-É.
Tétras des armoises (Prairies)	aucune équipe sous l'égide de RÉSCAPÉ	Alb., Sask.
Tétras des prairies	approuvé en 1993; équipe dissoute après avoir décidé que le rétablissement est irréalisable	Alb., C.-B., Man., Sask.

Reptiles

Couleuvre agile bleue	préliminaire	Ont., SCF
Couleuvre d'eau du lac Érié	en préparation	Ont.
Couleuvre obscure	le cadre de travail pour un plan a été rédigé	Ont., SCF, Parcs Canada
Crotale massasauga de l'Est	préliminaire	Ont., SCF, Parcs Canada
Tortue molle à épines	en préparation	Ont., Qc, SCF
Tortue mouchetée [pop. de la N.-É.]	approuvée en 1998	N.-É., Parcs Canada

Amphibiens

Grenouille léopard [pop. de la C.-B.]	encore aucune équipe	C.-B.
Rainette grillon	approuvé en 1997; l'équipe a démissionné; mise sur pied d'une nouvelle équipe pas encore établie	Ont.

Plantes

Braya de Fernald/Braya de Long	en préparation	T.-N.
Mûrier rouge	préliminaire	Ont., SCF, Service canadien des forêts, Parcs Canada

Écosystème

Écosystème du Sud de l'Okanagan (Moqueur des armoises, Paruline polyglotte [pop. de la C.-B.], Petit phrynosome de Douglas, Pic à tête blanche)	en préparation	C.-B., SCF
---	----------------	------------



Liste des espèces canadiennes en péril en 1998

MAMMIFÈRES	OISEAUX	AMPHIBIENS	REPTILES	POISSONS
DISPARUE Caribou des bois (pop. des îles de la Reine-Charlotte), Vison de mer	Canard du Labrador, Grand pingouin, Tourte	aucun	aucun	Cisco à grande bouche, Cisco de profondeur, Doré bleu, Naseux des rapides de Banff,
DISPARUE AU CANADA Baleine grise de Californie (pop. de l'Atlantique), Morse de l'Atlantique (pop. du Nord-ouest de l'Atlantique), Ours grizzli (pop. des Prairies), Putois d'Amérique	Tétras des armoises (pop. de la Colombie-Britannique), Tétras des prairies	aucun	Petit phrynosome de Douglas	Gravelier, Spatulaire
EN DANGER DE DISPARITION Baleine boréale (pop. de l'Est de l'Arctique), Baleine boréale (pop. de l'Ouest de l'Arctique), Baleine noire, Béluga (pop. de la baie d'Ungava), Béluga (pop. du fleuve St-Laurent), Béluga (pop. du Sud-est de l'île de Baffin et du détroit de Cumberland), Carcajou (pop. de l'Est), Caribou de Peary (pop. du haut Arctique), Caribou de Peary (pop. de l'île Banks), Couguar (pop. de l'Est), Marmotte de l'île Vancouver, Martre (pop. de Terre-Neuve), Renard véloce	Arlequin plongeur, Bruant de Henslow (pop. de l'Est), Chevêche des terriers, Chouette tachetée, Colin de Virginie, Courlis esquimau, Faucon pèlerin (anatum), Gélinoite des armoises (pop. des Prairies), Grue blanche, Moqueur des armoises, Moucherolle vert, Paruline de Kirtland, Paruline orangée, Pie-grièche migratrice (pop. de l'Est), Pluvier montagnard, Pluvier siffleur, Râle élégant	Rainette grillon, Grenouille léopard (pop. de la Colombie-britannique)	Couleuvre agile bleue, Couleuvre d'eau du lac Érié, Tortue luth	Corégone atlantique, Meunier de Salish, Omble aurora, Naseux de Nooksack
MENACÉE Béluga (pop. de l'Est de la baie d'Hudson), Bison des bois, Caribou de Peary (pop. du bas Arctique), Caribou des bois (pop. de la Gaspésie), Loutre de mer, Marsouin commun (pop. du Nord-ouest de l'Atlantique), Musaraigne de Bendire, Rorqual à bosse (pop. du Pacifique nord), Taupe de Townsend	Guillemot marbré, Paruline à capuchon, Paruline polyglotte (pop. de la Colombie-Britannique), Pic à tête blanche, Pie-grièche migratrice (pop. des Prairies), Sterne de Dougall	aucun	Couleuvre obscure, Crotale massasauga de l'Est, Tortue molle à épines, Tortue mouchetée (pop. de la Nouvelle-Écosse)	Chabot à tête courte, Chabot de profondeur (pop. des Grands Lacs), Chat-fou livré, Cisco à mâchoires égales, Cisco à museau court, Cisco à nageoires noires, Corégone du lac Simcoe, Dard de sable, Dard gris, Éperlan du lac Utopia, Épinoche benthique de l'île Texada, Épinoche du lac Enos, Épinoche limnétique de l'île Texada, Chevalier cuivré, Suceur noir
VULNÉRABLE Baleine à bec commune, Béluga (pop. Du Haut Arctique et de la Baie de Baffin), Campagnol sylvestre, Carcajou (pop. de l'Ouest), Caribou des bois (pop. de l'Ouest), Chauve-souris à queue frangée, Chauve-souris blonde, Chauve-souris de Keen, Chien de prairie, Dauphin du Havre, Gaufre brun, Hermine (pop. des îles de la Reine-Charlotte), Lapin de Nuttall (pop. de la Colombie-Britannique), Musaraigne de Gaspé, Oreillard maculé, Ours grizzli, Ours polaire, Petit polatouche, Phoque commun (pop. du lac des Loups-marins), Rat kangourou d'Ord, Renard gris, Rorqual à bosse (pop. du Nord-ouest de l'Atlantique), Rorqual bleu, Rorqual commun, Souris des moissons (pop. de la Colombie-Britannique), Taupe à queue glabre	Autour des palombes des îles de la Reine-Charlotte, Bruant d'Ipswich, Buse à épauettes, Buse rouilleuse, Courlis à long bec, Effraie des clochers, Faucon pèlerin (pealei), Faucon pèlerin (tundrius), Grand héron du Pacifique, Guillemot à cou blanc, Hibou des marais, Mouette blanche, Mouette rosée, Paruline azurée, Paruline des prés, Paruline hochequeue, Paruline polyglotte (pop. de l'Est), Petit blongios, Petit-duc nain, Pic à tête rouge, Sterne caspienne	Crapaud de Fowler, Crapaud du grand bassin, Grande salamandre, Grenouille léopard (pop. des prairies), Salamandre à nez court, Salamandre coeur d'Alène, Salamandre sombre des montagnes	Couleuvre agile à ventre jaune de l'Est, Couleuvre à nez plat, Phrynosome de Douglas de l'Est, Scinque des Prairies, Scinque pentalinge, Tortue des bois, Tortue ponctuée	Buffalo à grande bouche, Buffalo noir, Chaboisseau à quatre cornes (forme d'eau douce des îles de l'Arctique), Chabot pygmé, Chat-fou du nord, Chat-fou tacheté, Cisco de printemps, Corégone du Squanga, Crapet menu, Crapet rouge, Crapet sac-à-lait, Dard vert, Épinoche géante, Épinoche lisse des îles de la Reine-Charlotte, Esturgeon à museau court, Esturgeon blanc, Esturgeon vert, Fondule barré (pop. de Terre-Neuve), Fondule rayé, Kiyi, Lamproie brune, Lamproie de lac, Lamproie du nord, Lépisosté tacheté, Loup de Bering, Méné à grande bouche, Méné à grandes écailles, Méné camus, Méné d'argent de l'Ouest, Méné long, Méné miroir, Meunier tacheté, Morue franche, Naseux d'Umatilla, Naseux moucheté, Petit-bec, Roule-caillou, Sardine du Pacifique, Sucet de lac, Suceur ballot, Terrassier à six lignes, Tête rose (pop. du Manitoba)



Liste des espèces canadiennes en péril en 1998 suite

MOLLUSQUES	LÉPIDOPTÈRES	PLANTES	LICHENS	MOUSSES
Patelle des zostères	aucun	aucune	aucun	aucune
aucun	Bleu mélissa	Collinsie bicolore, Desmodie d'Illinois	aucun	aucune
Physe d'eau chaude	Satyre fauve des Maritimes	Adiante cheveux-de-Vénus, Agalinis de Gattinger, Agalinis de Skinner, Balsamorhize à feuilles deltoïdes, Benoîte de l'Est, Braya de Long, Buchnera d'Amérique, Chimaphile maculé, Coréopsis rose, Cypripède blanc, Cryptanthe minuscule, Gentiane blanche de la prairie, Grande pogonie verticillée, Halimolobos mince, Hydrocotyle à ombelle, Isoète d'Engelmann, Lespédéze de Virginie, Lotier splendide, Lupin élégant, Magnolier acuminé, Pédiculaire de Furbish, Petite pogonie verticillée, Plantain à feuilles cordées, Platanthère blanchâtre de l'Ouest, Polygale incarnat, Pycnanthème gris, Raquette de l'Est, Renoncule à feuilles d'alisse, Rossolis filiforme, Stylophore à deux feuilles, Trille penché, Triphysarie versicolore	Hétérodermie maritime	aucune
Physe des fontaines de Banff	aucun	Abronie de sable, Airelle à longues étamines, Aletris farineuse, Armeria de l'Athabasca, Aster blanc à rayons courts, Aster d'Anticosti, Aster divariqué, Azolla du Mexique, Braya de Fernald, Carex faux-lupulina, Carmantine d'Amérique, Castilléjia dorée, Céanothe d'Amérique, Chardon de Pitcher, Châtaignier d'Amérique, Chicot févier, Clèthre à feuilles d'aulne, Dalée velue, Frêne bleu, Ginseng d'Amérique, Hydraste du Canada, Iris du Missouri, Liparis à feuilles de lis, Lipocarphe à petites fleurs, Lopholie d'Amérique, Mûrier rouge, Polémoine de van Brunt, Sabatia de Kennedy, Saule de Tyrrell, Smilax à feuilles rondes, Tephrosia de Virginie, Tradescantie occidentale, Triphore penché, Violette jaune des monts, Violette pédalée, Woodsia obtuse	aucun	Bartramie à feuilles dressées
aucun	Monarque	Arisème dragon, Aster du golfe du St-Laurent, Aster soyeux, Aster subulé, Astragale de Fernald, Bartonie paniculée, Buchloé faux-dactyle, Cacalie tubéreuse, Céphalanthère d'Austin, Chêne de Shumard, Chénopode glabre, Ciculaire de Victorin, Dryoptère côtière, Épipactis géant, Érigéron de Provancher, Frasère de Caroline, Gentiane de Victorin, Isoète de Bolander, Isopyre, Jacinthe des bois, Jonc du New Jersey, Ketmie des marais, Liatris à épis, Lilaeopsis, Limnanthe de Macoun, Micocoulier à feuilles étroites, Orme de Samarie, Oxytropis à patte de lièvre, Plantanther blanchâtre de l'Est, Potamot de Hill, Rosier des prairies, Scirpe de Long, Scirpe timide, Thélyptéride hexagonale, Yucca glauque	Hypogymnie maritime, Lichen cryptique, Pseudocypheille des forêts surannées	aucune



Financement par donateur

Organisme	A.-P.	en milliers de dollars
Abitibi Consolidated	0,5	88,0
Acadia University		2,2
Alberta Conservation Association	0,05	16,86
Alberta Sports, Recreation, Parks and Wildlife Foundation	1,0	10,0
Administrations municipales		3,2
Atlantic Veterinary College		0,5
Études d'Oiseaux Canada	0,02	
Les gardiens de Bouctouche	0,03	
CareerEdge	0,1	
Canada Trust		7,5
Canards illimités	0,12	
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1,3	92,0
Corner Brook Pulp and Paper Ltd	1,5	63,0
Développement des ressources humaines Canada	1,7	10,1
Dons d'entreprises	2,0	73,1
Dons de particuliers	1,27	34,95
Éco-centre Irving - Dune de Bouctouche	0,4	0,95
Ecotrust		13,0
Elsa Wild Animal Appeal of Canada		2,5
Enbridge, inc.		7,5
Environnement Canada	12,8	664,86
Essex Region Conservation Authority	0,02	
Étude du plateau continental polaire		10,0
Cabinet d'avocats Martineau Walker		12,0
Fédération canadienne de la faune		2,0
Fondation des amis de l'environnement		9,0

Organisme	A.-P.	en milliers de dollars
Fondation québécoise de la faune		20,0
Fonds mondial pour la nature - Canada	0,35	46,5
Forest Renewal (Colombie-Britannique)		1215,0
Forêt modèle de l'ouest de Terre-Neuve	1,5	63,0
FRECP (Fonds mondial pour la nature/Environnement Canada)	1,12	99,04
Friends of Elk Island	0,1	6,0
Gouvernement de la Colombie-Britannique	23,6	1152,2
Gouvernement de l'Alaska	0,6	3,0
Gouvernement de l'Alberta	2,35	49,4
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	0,02	
Gouvernement de l'Ontario	7,11	189,15
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	0,91	42,0
Gouvernement de la Saskatchewan	0,8	38,64
Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador	9,9	255,0
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	4,85	561,3
Gouvernement du Manitoba	0,87	30,9
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	0,08	0,5
Gouvernement du Québec	0,55	41,32
Gouvernement du Yukon	0,2	30,0
Habitat Conservation Trust Fund		28,1
Halifax Field Naturalists	0,02	0,8
Horizons Sciences	0,5	7,9
Hydro-Manitoba	0,25	12,0
Hylcan Foundation		5,0
International Forest Products		7,5



Financement par donateur suite

Organisme	A.-P.	en milliers de dollars
Inuvialuit Implementation Fund	2,0	280,0
Island Nature Trust	1,2	17,25
James L. Baillie Memorial Fund		1,0
Kamloops Wildlife Park		6,3
Lennox & Addington Conservation Stewardship Council		0,5
Long Point Region Conservation Authority	0,02	1,75
MacMillan Bloedel	1,2	35,0
Manitoba Plover Guardians	0,04	
Memorial University of Newfoundland	0,6	
Nature Saskatchewan	1,09	8,3
Nestucca Trust Fund		12,0
Nova Scotia Employment Program	1,0	
Nova Scotia Liquor Commission		1,5
Office de la protection de la nature de la péninsule du Niagara	0,5	3,0
Ojibway Nature Centre	0,5	0,5
Operation Grassland Community		5,0
Operation Migration	3,3	49,8
Parcs Canada	6,46	266,2
Piper Project		128,1
Plan d'action du Saint-Laurent		3,0
Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 - volet biodiversité		10,14
Plan nord-américain de gestion de la sauvagine		12,0
Piping Plover Guardian Program for Nova Scotia	2,5	1,3
Protected Areas Association	0,6	15,0
Saskatchewan Wetland Conservation Corporation	0,07	10,0

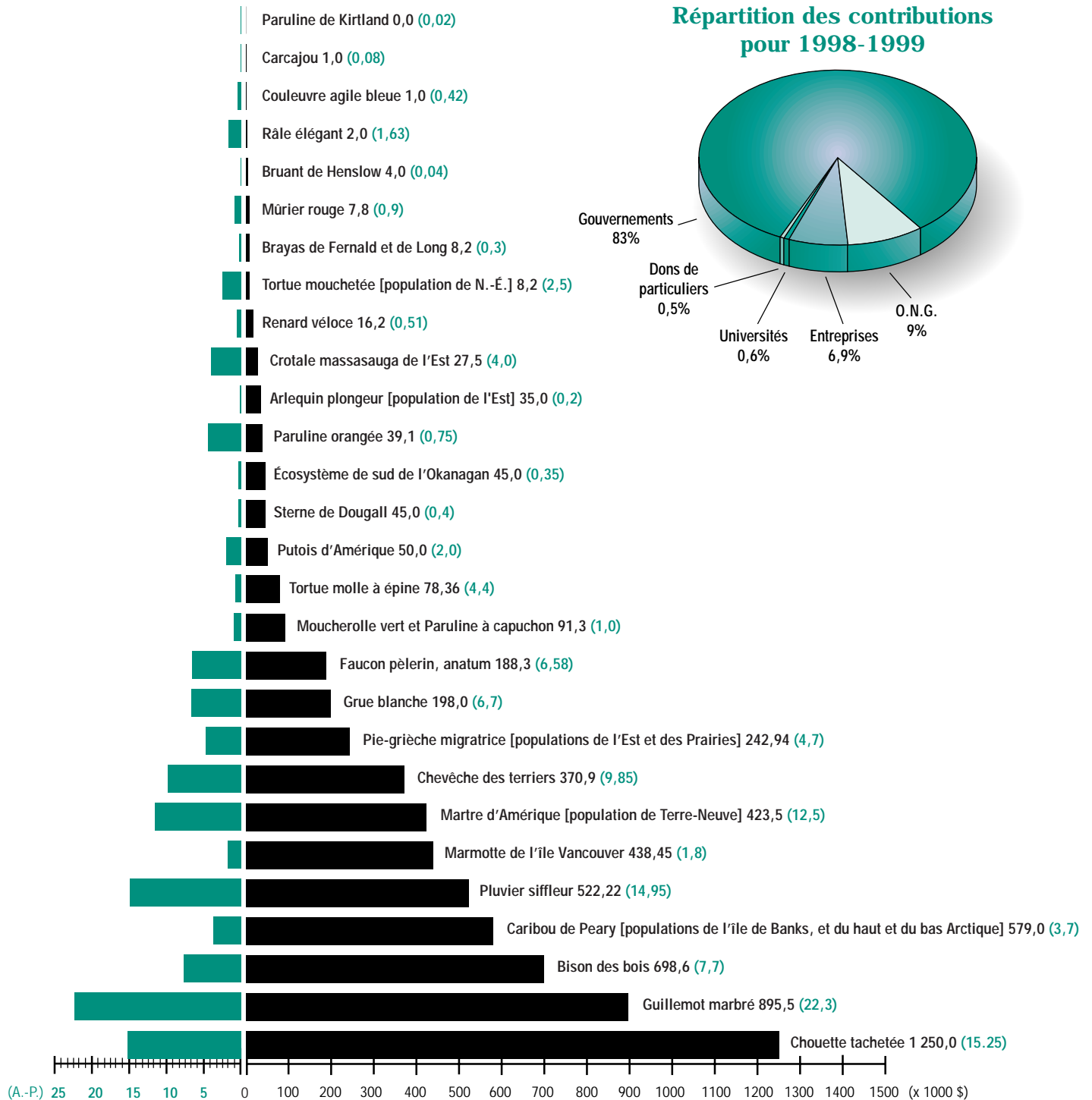
Organisme	A.-P.	en milliers de dollars
Service canadien des forêts	1,5	55,0
Simon Fraser University	7,0	
Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent		1,4
Société québécoise pour la protection des oiseaux		5,0
Société zoologique de Saint-Félicien	0,03	1,0
Stanley Park Facility		8,5
Station de recherche sur la sauvagine et les terres humides de Delta	0,3	5,0
TimberWest	5,0	62,5
Université McGill	0,25	13,0
Université York	0,1	
University of Alberta	1,0	28,0
University of British Columbia		4,5
University of Calgary	0,2	0,2
University of Guelph	0,17	
University of Maine	0,1	
University of Victoria	5,0	
Vermont Fish and Wildlife Department		7,5
Western Forest Products		9,5
Wildlife Preservation Trust Fund	2,2	25,0
Zoo de Calgary	1,2	47,0
Zoo de Toronto	3,0	95,0
Total	126,33	6.263 (en millions de dollar)

A.-P. : années-personnes

Nota :
La différence de 4,000 \$ et de 0.8 en années-personnes entre le tableau par donateur et celui par espèces est dû à l'arrondissement des montants.



Financement par espèce



■ Les barres vertes représentent le budget du personnel, (en années-personnes – A.-P.), pour 1998-1999 : 125,53 A.-P.

■ Les barres noires représentent le budget des dépenses, excluant les salaires, pour 1998-1999 : 6 267 000 \$

Nota : Les montants d'argent sont en milliers de dollars, à moins qu'il ne soit indiqué autrement.

Pour plus de renseignements

SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE

David Brackett
Directeur général
Service canadien de la faune
Ottawa, Ont. K1A 0H3

ALBERTA

Kenneth Ambrock
Directeur
Natural Resources Service
Fisheries and Wildlife Division
Department of Environment
Government of Alberta
Petroleum Plaza, North Tower
9945 - 108 Street
Edmonton, Alb. T5K 2G6

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Doug Dryden
Directeur, Wildlife Branch
Environment, Lands and Parks
Government of British Columbia
Box 9374, Stn. Prov. Govt.
Victoria, C.-B. V8Y 9M4

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Arthur Smith
Directeur, Fish and Wildlife Division
Department of Fisheries and Environment
Government of Prince Edward Island
P.O. Box 2000
(11 Kent Street)
Charlottetown, Î.-P.-É. C1A 7N8

MANITOBA

Brian Gillespie
Directeur, Direction de la faune
Ministère des Ressources naturelles
Gouvernement du Manitoba
Boîte 24, 200, Saulteaux
Winnipeg, Man. R3J 3W3

NOUVEAU-BRUNSWICK

Arnold Boer
Directeur, Direction de la faune et du poisson
Ministère des Ressources naturelles
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Boîte 6000
Complexe forestier High Fleming
Fredericton, N.-B. E3G 2G6

NOUVELLE-ÉCOSSE

Barry Sabeau
Directeur, Wildlife Management
Department of Natural Resources
Government of Nova Scotia
136 Exhibition Street
Kentville, N.-É. B4N 4E5

ONTARIO

Bob Beecher
Directeur, Poisson et Faune
Ministère des Richesses naturelles
Gouvernement de l'Ontario
Boîte 7000
Peterborough, Ont. K9J 8M5

QUÉBEC

Luc Berthiaume
Directeur, Direction de la faune et des habitats
Ministère de l'Environnement et de la Faune
Gouvernement du Québec
5^e étage
150, boulevard René Lévesque est
Québec, Qc G1R 4Y1

SASKATCHEWAN

Dennis Sherratt
Directeur, Fish and Wildlife Branch
Department of Environment and Resource
Management
Government of Saskatchewan
3211 Albert Street, Room 338
Regina, Sask. S4S 5W6

TERRE-NEUVE

David Fong
Directeur, Ecosystem Health Division
Department of Forest Resources and Agrifoods
Government of Newfoundland and Labrador
P.O. Box 8700
St. John's, T.-N. A1B 4J6

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Doug Stewart
Directeur, Division de la faune et de la pêche
Ministère des ressources,
de la faune et du développement économique
Gouvernement des Territoires du Nord-ouest
600, 5102, 50^e avenue
Yellowknife, T. N.-O. X1A 2K1

YUKON

Arthur Hoole
Directeur, Direction du poisson et de la faune
Ministère des Ressources renouvelables
Gouvernement du Yukon
Boîte 2703
10, rue Burns
Whitehorse, Yukon Y1A 2C6

Les membres du RESCAPÉ — 1998-1999



Environment and Resource Management, Saskatchewan



Environment, Lands and Parks, Colombie-Britannique



Environnement Canada, Service canadien de la faune



Environment, Alberta



Fédération canadienne de la faune



Fédération canadienne de la nature



Fisheries and Environment, Île-du-Prince-Édouard



Fonds mondial pour la nature Canada



Forest Resources and Agrifoods, Terre-Neuve



Ministère de l'environnement et de la faune, Québec



Ministère des Richesses naturelles, Ontario



Ministère des ressources naturelles, Manitoba



Ministère des ressources naturelles et de l'énergie, Nouveau-Brunswick



Ministère des ressources, de la faune et du développement économique, Territoires du Nord-Ouest



Ministère des ressources renouvelables, Yukon



Natural Resources, Nouvelle-Écosse